



# Le Folklore Brabançon

Juin 1982

N° 234

EWISHIOUE  
Archives

Périodique trimestriel

COUVERTURE :

*Un intérieur typique de la grande bourgeoisie artiste de Bruxelles en 1900.*

le  
folklore  
brabançon

le  
folklore  
brabançon

le  
folklore  
brabançon

organe du service de recherches  
historiques et folkloriques  
de la province de brabant

rue du Marché-aux-Herbes, 61 - 1000 Bruxelles  
Tél. 513.07.50

Juin 1982 - N° 234

Prix : 70 F.

## Sommaire

- La maison à l'enseigne De Peerle,  
31, rue au Beurre,*  
par Marcel VANHAMME . . . . . 151
- Histoires de Maisons hantées : du 41 et  
du 11 rue Royale (résumé),*  
par Jean-Jacques GAILLIARD . . . . . 176
- La légende française de Cambrinus,*  
par Charles DEULIN  
(adaptation Jean ALEXANDRE) . . . . . 195
- Errata et compléments à l'article sur  
« Les détectives et les polices privées  
de Bruxelles »,*  
par Luc KEUNINGS . . . . . 223

Le numéro 233 de la revue  
«DE BRABANTSE FOLKLORE»  
contient les articles suivants :

- « *Rollewagen en Ten Inde geaktualiseerde toponiemen te Sterrebeek* »,  
par Jos LAUWERS.
- « *De relikwieënverering in de abdij Affligem* »,  
par Wilfried VERLEYEN.
- « *Historische gebouwen te Leuven* »,  
par Pol Van DIJCK.
- « *Taferelen uit de geschiedenis van het Abdijkasteel van Kortenberg* »,  
par Drs. Henri VANNOPPEN.
- « *Leestafelnieuwtjes: Bijdragen tot de geschiedenis van Lennik - eerste en tweede reeks* ».

à l'enseigne

LA MAISON,

De Peerle

31, RUE AU BEURRE

par Marcel VANHAMME

*Une ville se révèle, non seulement par l'ample spectacle qu'elle offre aux flâneurs, mais également par l'accueil original de ses rues d'autrefois. Lorsqu'une voie publique historique a pu conserver au cours des siècles le respect d'elle-même, elle ne peut accepter d'avalissantes banalités de modernisation, ni des accès passagers de fièvres rénovatrices.*

*La convergence de la rue au Beurre, à Bruxelles, avec son double alignement d'immeubles, pour la plupart authentiques, et de la Grand-Place à laquelle elle aboutit, donne le recul nécessaire à la solennité de ce forum, cette touche de séduction mondialement appréciée.*

*La rue au Beurre, dont la création remonte aux origines les plus lointaines de la ville, constitue donc un axe important d'intérêt historique, archéologique, commercial et physiologique. Parmi ses maisons intéressantes, le bâtiment portant le n° 31 — consacré à la vente de spécialités boulangères bruxelloises — a retenu de longue date toute notre attention.*

L'église Saint-Nicolas et la rue au Beurre, situées à l'ombre l'une de l'autre, sont étroitement liées à l'histoire primitive de Bruxelles. Dédié au patron des marchands, le sanctuaire du marché de la Grand-Place fut fondé au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle; il est cité en 1174, alors qu'il dépendait de la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule. Un ruisseau, le *Spiegelbeek*, autrement baptisé *Scoebeek*, contournait le chevet de l'église avant de se jeter dans la Senne à hauteur de la Bourse actuelle, sous le nom de *Vuelbeek*... Probablement, ces différentes appellations d'un même cours d'eau s'expliquent-elles par l'arrivée d'un affluent. Le nom, très particulier, de *Scoebeek* " ruisseau aux souliers ", rappelle que, non loin du chevet de la chapelle Saint-Nicolas, se tenaient les marchands de chaussures ainsi que les savetiers.

Devant l'édifice religieux s'élevait une tour isolée, appartenant au système de défense de l'île, dite Saint-Géry. Elle remonterait au plus tard au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle. Cette imposante masse de pierres prit le nom de beffroi, dès que la commune y plaça de lourdes cloches. La tour s'effondra en 1367, fut incendiée lors du bombardement français de 1695, puis fut réédifiée en 1714 par l'architecte Guillaume De Bruyn. Equipée d'un carillon, la construction s'écroula à nouveau quelques mois plus tard et ne fut plus réédifiée.

L'église Saint-Nicolas, érigée en église paroissiale en 1618, était corsetée d'une série de petites maisons étroites. En 1956 elle a été libérée en partie des habitations anciennes qui l'encastraient, prenant l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. L'ensemble architectural sert actuellement de paravent entre la Grand-Place et la partie moderne du bas de la ville.

La *Laitière*, en costume du peuple de l'époque de Louis XIV (1687), est une œuvre sculpturale de Marc Devos (1650-1717). Installée devant le porche de l'église, cette statue avait été retirée des bas-fonds du parc de Bruxelles après avoir été mutilée lors des combats de 1830. L'œuvre fut refaite d'après l'original.



*L'église St-Nicolas, bien connue du passant.*

La *Laitière* dans sa situation d'aujourd'hui, rappelle le Marché au Lait, qui se tenait autrefois derrière le bâtiment de la Bourse. Elle voisine avec une jolie fontaine monumentale, placée tout récemment au carrefour.

L'église Saint-Nicolas, charmant ornement ouvrant la rue au Beurre, n'était guère éloignée du *castrum* de l'île, dont il nous faut dire un mot.

En 977, Charles de France, brouillé avec son frère aîné, le roi Lothaire, devint duc de Basse-Lotharingie par la volonté impériale d'Otton II. Celui-ci remit à son protégé le comté d'Uccle, futur comté de Bruxelles. Le nouveau duc fit édifier sur une île de la Senne, un vaste complexe fortifié à propos duquel les historiens sont réduits aux hypothèses : il n'est pas fait mention du château ducal avant le XI<sup>e</sup> siècle. Il est possible, sans plus, que le mur sud du château ducal, coupé par la porte du Lion, donnait alors accès au " parc " de la résidence (place Fontainas); il se confondit par la suite avec les premières murailles urbaines, élevées vers 1100. Il est probable que le



*« La laitière », statue devant l'église Saint-Nicolas,  
à quelques pas de la maison Dandoy.*



*Autre vue de la Laitière.*

manoir s'appuyait sur le *Borgval*, quoique cette appellation ne soit utilisée qu'à partir de la seconde moitié du seizième siècle. Le " parc " ducal dont il vient d'être question, était ceinturé de la Petite Sennette, ou *Cleyne Senneken*, *Cleyne Sinne*, ou encore *Leybeke*, dérivation artificielle de la rivière, fortifiée notamment à *Ten Cruyskene*.

Le site militaire de la vallée, couvert par les eaux enveloppantes de la Senne, comprenait trois îles. Vu de l'extérieur, l'ensemble paraissait inaccessible à un ennemi campant aux environs. D'autant plus que la défense avancée de la position centrale comprenait un *castellum*, à l'origine simple levée de terre palissadée, protégée par une ligne de fossés surmontée d'une tour. Cette barbacane fut rapidement empierrée et prit une forme quadrangulaire englobant l'espace qui sera occupé plus tard, approximativement, par les rues au Beurre, du Midi, des Pierres et de la Tête d'Or.



Une vue (plus ancienne que la précédente) de l'église.

Les fossés asséchés de ces fortifications servirent d'assiette aux premières constructions du XIIIe siècle, de la rue au Beurre. Les derniers vestiges du rempart du *castellum* existaient encore avant le bombardement de 1695.

Tout ce passé, hypothétique pour une grande part, allait peut-être se confirmer dans les années 1950, lorsque la famille Dandoy-Rombouts, propriétaire de la maison sise au numéro 31 de la rue, décida d'approfondir les caves du magasin. Au cours des travaux, les ouvriers butèrent contre la base d'un mur, à première vue continu, dressé à l'aide de grès lédien maçonné de briques. Les pierres mises à jour portaient une sorte de stratification noire, incontestablement des cendres pluvérisées provenant d'un violent incendie, peut-être celui de 1695.

La présence de ce mur confirmait une hypothèse avancée par Guillaume Des Marez, ancien archiviste de la Ville de Bruxelles, et de Paul Bonenfant, professeur à l'U.L.B., concernant le *castellum* et les limites du domaine de l'antique famille des Serhuyghs.

La propriété de celle-ci comprenait notamment le terrain qui deviendra la rue au Beurre. Le *steen* des Serhuyghs datait vraisemblablement du XIIIe siècle, époque où l'artère publique fut pavée pour la première fois, comme en témoignent les moellons indigènes grossièrement équarris, posés directement sur la tourbe, à 1m40 de profondeur, à l'endroit où la Petite rue au Beurre débouche dans la rue au Beurre.

Dans la cave située en façade de la maison du lieu, on a retrouvé quatre pavements superposés distants chacun d'environ 0,30 m.

L'évaluation de la surface du domaine Serhuyghs permet de fixer approximativement son importance au XIIIe siècle. La propriété allait de la maison de la *Tête d'Or*, Grand-Place, au ruisseau du Marché-aux-Herbes. Un passage, *ambitus* ou *tussenweg*, isolant le *Cornet du Renard*, constituait la limite du bien foncier.



La maison Dandroy.

Un autre *steen*, celui des Koekelberg, se dressait au Marché-aux-Herbes, vis-à-vis du cœur de l'église Saint-Nicolas. Les deux forteresses se trouvaient séparées par un fossé. Quant à la forte construction dite 't Paybuys, elle occupait l'angle de la rue des Fripiers et du Marché-aux-Poulets.

En considérant la topographie et l'hydrographie de Bruxelles, en examinant la position du *castrum* de l'île ainsi que le *castellum*, enfin, les différents *steen* de la vallée ou de ses approches, on constatera que, très tôt dans son histoire, la bourgade fut une place de guerre non négligeable pour un adversaire éventuel. Les eaux y jouaient d'ailleurs un rôle essentiel. Outre le *Coperbeek* — ruisseau qui descendait des hauteurs du Coudenberg en direction du Marché-aux-Herbes — le *Smaelbeek* poursuivait son cours vers le Marché-au-Fromage; il était séparé du *Spiegelbeek* par des marais coupés d'un banc de sable. Les origines lointaines de la ville se confondaient avec des plages de marécages qui donnèrent au bourg naissant son nom, caractérisant un sol inconfortable pour un habitat sain. Le marécage de *Moer* fut asséché, puis l'endroit pavé au XI<sup>e</sup> siècle. Le *Nedermerct*, le " Marché d'en Bas ", future Grand-Place, y fut organisé, bouleversant ce point central et éminemment attractif pour les paysans et les commerçants des environs. Aussi, les dépendances du *steen* des Serhuyghs ne tardèrent guère à être morcelées.

Les premières maisons construites en ces lieux acquirent de la plus-value. Des cens nouveaux et des rentes furent créés en sus des cens fonciers initiaux. Ces cens tombèrent sous forme de parts indivises en de nombreuses mains, nécessitant une épuration dès 1337. A ce moment, Henri Van der Noot racheta les parts indivises aux crédits rentiers. Ces tractations concernant la *Broquette* et le *Sac* furent menées avec le consentement des Serhuyghs, représentés au titre de *domina fundi* par un fondé de pouvoir. Les vestiges du *steen* — dont nous avons parlé ci-dessus — subsistaient au coin de la rue au Beurre, à l'emplacement de l'actuelle maison au " Roi d'Espagne " (anciennement maison de la corporation des boulangers) avant sa destruction par l'artillerie du maréchal de Villeroy. Un tableau exécuté un demi-siècle avant ce désastre nous montre un édifice encore muni de son donjon et de ses créneaux. Cette œuvre, à nous parvenue détériorée mais dont il subsiste une gravure, orne une des salles du château de Gaesbeek.



Nous constatons que si la rue au Beurre se trouve située à un des points chauds de l'histoire de Bruxelles, la maison portant le numéro 31 s'est révélée intéressante à plus d'un titre, tant pour l'historien que pour l'archéologue.

En parcourant différents documents d'archives, dont une pièce datée du 4 octobre 1708 en possession de la famille Dandoy, nous voyons que l'immeuble — comme la plus grande part du centre de la ville — avait été détruit par les bombes incendiaires lancées des hauteurs de Scheut par l'armée du roi de France Louis XIV. Inutile de rappeler, pensons-nous, que de l'église Saint-Nicolas ils ne subsistaient que des murs ruinés, de gros piliers ainsi que la maçonnerie du chœur et de la chapelle de la Vierge. Après ces jours d'un mois d'août sanglant, les habitants retrouvèrent la paix; ils la mirent à profit pour refaire leur cité, qui sortit des chantiers plus belle que jamais.

La maison de la rue au Beurre abandonna sa première enseigne *Groene Schild*, que remplaça *De Peerle*, appellation bienvenue puisque la nouvelle enseigne témoignait ainsi de l'orgueilleuse satisfaction que dut éprouver le propriétaire face à la construction moderne (1). Elle s'intégrait parfaitement à l'ensemble harmonieux de l'étroite voie publique et comportait des locaux d'habitation, une cave et une maison arrière, qui communiquait avec la Grand-Place par un passage sous la *Brouette*, (maison de la corporation des graissiers); elle touchait d'un côté à la *Licorne* et de l'autre à la *Cigogne*, presque en regard de l'église Saint-Nicolas. Le bien était grevé d'une rente annuelle de 120 florins rachetable au profit de N. De Roy, au denier vingt-cinq. Une quittance passée devant le notaire Spillebaut le 5 juillet 1681, indique qu'un cens foncier de huit livres avait été payé au profit du lignage des Serhuyghs.

(1) Dans l'église Saint-Nicolas, au sein de la chapelle de Notre-Dame de la Paix, on voit dans une niche du mur gauche le cénotaphe des Martyrs de Gorcum.

Ce monument symbolise la « putréfaction », d'où monte un tronc d'arbre fleuri de marguerites (alchimie ...)

Le grec marguerite signifie « perle précieuse ».

L'acte de 1708 précise l'étendue que le domaine lignager atteignait du côté de la rue au Beurre, soit les deux tiers de cet espace routier.

Un banc de sable, débouchant de la rue des Chapeliers, suivant l'alignement de l'hôtel de ville, traversait la *Louve* et suivait une direction parallèle, quelques mètres en retrait des édifices de la rue au Beurre, appelée autrefois, pour cette raison, *Santstraet*. L'éperon de la zone sablonneuse se terminait à l'extrémité de la voie publique, peu avant la rue du Midi, jadis rue au Lait.

En bref, les dépendances de la forteresse-manoir des Serhuyghs occupaient les assises du banc de sable. Comme nous le signalions plus haut, notre maître, le professeur Paul Bonenfant, avait, en 1936, fixé hypothétiquement la ligne limite du *castellum*. Elle se superposait exactement, du côté de la rue au Beurre, à la limite nord du banc de sable. Le rempart construit sur celui-ci était de ce fait protégé par le marais de la Grand-Place, lequel jouait le rôle de fossé de défense. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, après assèchement du lieu, on y construisit des édifices. Si cette interprétation s'avérait exacte, nous devrions trouver des traces de la muraille derrière les constructions de la rue au Beurre; les pierres prenant, en ce cas, une direction parallèle à cette artère. Nous avons vu tout à l'heure les heureuses découvertes ayant conduit à une approche affirmative de l'hypothèse de Bonenfant. Malheureusement, l'entreprise de fouilles systématiques au cœur même d'un endroit touristique de réputation mondiale fut à l'époque déclarée « impensable » par les services compétents. D'autant plus que les travaux auraient dû s'étendre sous les caves des différents immeubles de la rue au Beurre.

Cependant, au printemps de 1954, au cours de travaux de creusement sous le café « La Cigogne », les terrassiers dégagèrent un mur en moellons d'une épaisseur de 0,30 m environ à 0,70 m de la façade du bâtiment et parallèle à la rue au Beurre.

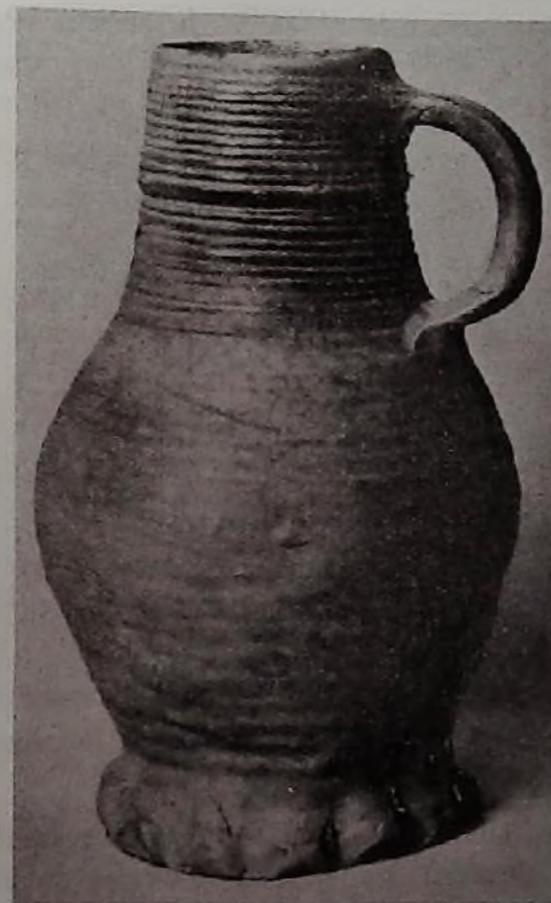
Cette portion de mur constitue probablement la continuation du mur qui forme encore banquette tout le long de la façade de l'immeuble 31, rue au Beurre. Cette construction importante d'une largeur de 0,55 m. se prolonge sous le niveau actuel de la cave d'environ 2,50 m. Il est indépendant des fondations de la façade actuelle.

Cette muraille serait-elle un vestige de rempart ou un débris du *steen* des Serhuyghs ?

L'intérêt de pareils sondages in-situ est indiscutable car des aménagements entrepris autrefois au numéro 31 avaient mis à jour un crâne humain, une entrave de fer et une cruche à anse confectionnée en grès. Ce récipient, après expertise, daterait du XV<sup>e</sup> siècle; par son aspect général il rappelle la cruche figurant sur un tableau de Thierry Bouts (1391- ou 1400-1475), intitulé *Le Christ chez Simon le Pharisien*, conservé au Keizer Frederick Museum, de Berlin. Le pot — d'une hauteur de 235 mm et d'un diamètre de 145 mm — dont la base est formée d'un anneau festonné, possède une jolie teinte gris clair avec des traces d'un vernis brun jaunâtre; le col de la cruche est entouré de sillons circulaires saillants, provenant du tournassage. Il est probable que le specimen provient de la région rhénane, plus précisément de Raeren, région où l'industrie des céramiques était particulièrement prospère. Peut-être s'agit-il d'une imitation confectionnée dans la région de Châtelet ou de Bouffioulx.

Le pot appartient toujours à la famille Dandoy-Rombouts, mais le crâne a malheureusement disparu : sa conservation aurait permis une datation précise.

L'entrave de métal pose d'autres problèmes puisqu'elle a sans doute été utilisée pour immobiliser un prisonnier. L'hypothèse la plus valable, c'est l'existence d'une tour à l'endroit de la découverte — les tours servaient habituellement de lieu de détention — ou même d'une porte fortifiée. A moins que ces maigres restes n'aient appartenu à un homme enfermé par des membres de la famille Serhuyghs, peut-être à l'époque de la révolte démocratique de 1421.



Pot en grès gris, grès rhénan du XV<sup>e</sup> siècle, trouvé dans la cave de l'actuel bâtiment, 31, rue au Beurre.

L'acte de 1708 dont il vient d'être question indique une somme de 1 ½ cheyns gulden à verser au profit des pauvres de la paroisse de la Chapelle. Un reçu de 16 ½ sous, du 22 juin 1718, délivré par le prêtre Josse Raes à Chrétien Crox, représente la dernière année.

L'acte parle également d'une servitude due à un ruisseau (*beken*) qui coulait autrefois sous la maison.

S'agit-il réellement d'un mince cours d'eau ou plutôt de couches souterraines gorgées d'eau ?

Des sondages effectués au début du présent siècle aux environs immédiats de la Grand-Place ainsi que sous le niveau du forum ont révélé l'existence de nappes d'eau jaillissantes.

En outre, un acte de vente daté de 1858 relatif à DE PEERLE mentionne la présence d'une citerne et d'un puits commun.

Lors des travaux entrepris en 1953 pour l'agrandissement de la boulangerie nous avons retrouvé ce "beken" qui recelait encore une épaisse couche de boue noire séchée.

Ce ruisseau se serait révélé être plutôt un fossé qui longeait le mur parallèle à la rue au Beurre et mis à jour à la même époque.

On peut imaginer, par les déclivités de la Grand-Place et de la rue au Beurre, que ce "beken" aurait été formé par l'écoulement des eaux lors de l'assèchement du marais, qui remonte au XIIe ou peut-être au XIe siècle.

Par la suite, un autre mur, qui coupait le premier à angle droit, fut dégagé.

Le mur parallèle à la rue au Beurre ressemblait à un soubassement et était formé d'un mélange de moellons et de débris de briques solidement cimentés. Dans le liant qui formait le ciment dur était incorporé de la farine grossièrement moulue. On y a trouvé des grains de froment entier ainsi que de nombreux débris de grains de blé.

Le "beken" était limité par le mur construit à la limite du banc de sable et devait buter contre le mur qui lui était perpendiculaire et donc perpendiculaire à la rue au Beurre. Il est possible qu'une partie de l'eau du "beken" ait pu filtrer au travers du mur de moellons et s'écouler sous la maison comme en fait mention l'acte de 1708.

En approfondissant les caves de la maison voisine ("La Licorne", actuellement 33 rue au Beurre), le propriétaire, feu Monsieur Franz Seghers, a dit avoir retiré du sol une très importante quantité de vase.

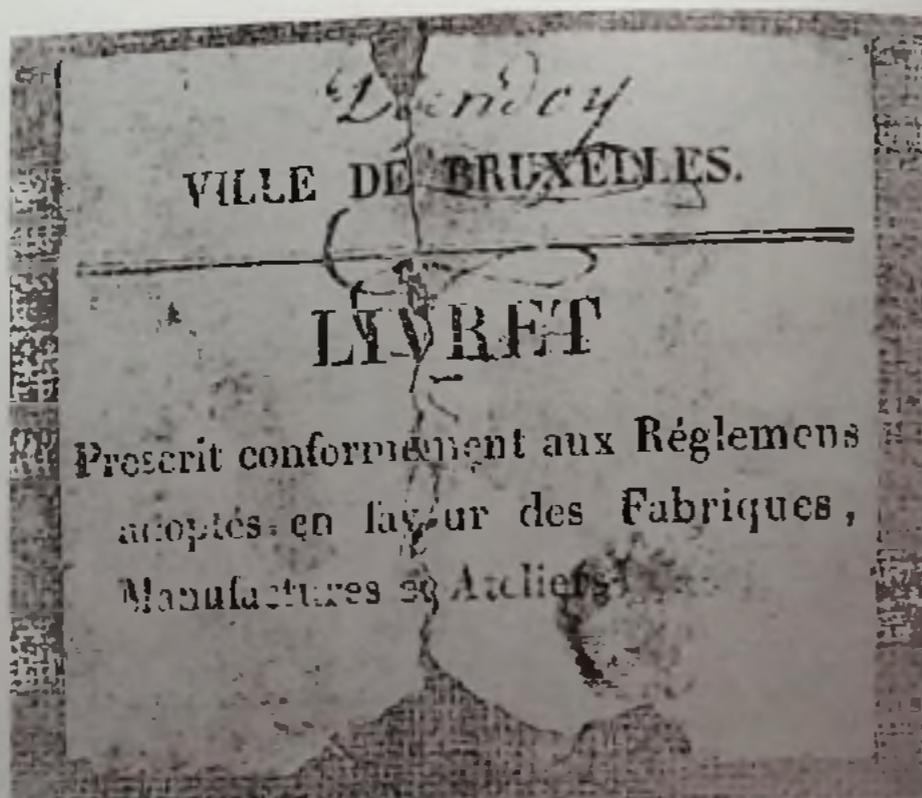


*Les moules à personnage folkloriques sont toujours disposés pour les « speculnos ».*

Le mur perpendiculaire à la rue au Beurre était directement posé sur le banc de sable et d'une épaisseur estimée à 3,50 m. Il était fait de moellons assemblés par du sable rude.

C'est près de ce mur, mais en direction de la Grand-Place que le 3 juillet 1953 les terrassiers trouvèrent, parmi d'autres débris, des ossements de bovins, de caprins et même un fragment de bois de cerf scié à sa base.

L'acte de 1708 dont il vient d'être question venant à échéance à la Noël 1718, parle d'une redevance due sur la maison de la rue au Beurre. Ce document nous ouvre la voie vers la découverte de différents fonds d'archives, tant officiels que privés, susceptibles de mettre à jour les noms des propriétaires successifs de l'immeuble qui nous intéresse.



Un livret de pâtissier du début du XIX<sup>ème</sup> siècle honorant la famille Dandoy.

Le 13 mars 1423, Guillaume Tserarnts, fils de feu Barthélemy, transporte à Elisabeth, fille du ci-devant Barthélemy et veuve de Jean Van der Bruggen, chevalier, notamment le tiers de quatre florins et demi d'or, dit cheyns gulden, de cens annuel et perpétuel qu'il avait *ad et supra mansionem cum ejus fundo ac omnibus domibus tam ante quam retro superstantibus et singulis suis alis pertinentis nunc occupatem vulgariter ten gruenen scilt sitam propre ecclesiam blati Nycholai in Bruxella inter bona quae fuerunt ageidii de cothem quae unc sunt Danielis dicti Van der Poerten ex une parte et bona nunc occupatam den bonten mantel*. La maison provient de l'héritage de Marguerite Tserarnts, tante, lors du partage du bien entre frères et sœurs.

Par un deuxième acte, Elisabeth Tserarnts transporte à Jean Van der Haseldonc — qui reçoit au nom des pauvres de la Chapelle — notamment le tiers du cens dont il est fait mention dans le document ci-dessus. Ces deux écrits sont les archives les plus anciennes qui nous soient parvenues concernant l'immeuble de la rue au Beurre. Les comptes des pauvres de la Chapelle, relatifs à l'année 1376, avec annotations postérieures, ne nous ont fourni aucune indication intéressant la maison à l'enseigne *Groene Schilt*, dont les membres de la famille Tserarnts étaient les possesseurs à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Nous avons vu que l'habitation à l'enseigne *de Groene Schilt* est, en 1708, rebaptisée *De Peerle*; mais le nom primitif est rappelé pour la dernière fois.

Ce changement pourrait se justifier par l'existence à Bruxelles d'un autre immeuble dénommé *de Groenen schilt* et dont les propriétaires — enfant de la veuve Michael Van Arenbergh — en 1703, devaient également une redevance précisément aux pauvres de la Chapelle.

Enfin, en 1652, les archives citent la maison *Rooden Schilt*, probablement *Rooden Leeuw*, rue Haute (1639-1643). Par contre, au lieu de fixer la situation de la maison de la rue au Beurre par l'indication de son enseigne particulière, les documents d'archives que nous avons consultés disent " près de Saint-Nicolas "

A part l'identification figurant dans l'acte de 1423, la mention *Groenen Schilt* revient en 1548.

En 1550, le bâtiment *den Sinteclaes* appartenait à la veuve de Daniel Van Couwenberch, toujours possesseur du bien en 1556-1557.

En 1584-1585, Jan Jacobs s'acquitte du cens pour la maison *by Sinterclaes kercke*, anciennement, précise-t-on, *Den Groenen Schilt*.

En 1599, l'immeuble est occupé par l'orfèvre Jan Van Wilsenhoven. En 1655, le bien relève de Victor Robberts, époux de Catherine De Poltere, ainsi qu'à la sœur, Catherine, de Victor Robberts.

La maison est ensuite vendue à Jacobus de Cachiopin et à sa femme Anne de Piquery. Ces deux personnages s'étaient mariés à l'église Saint-Nicolas, le 13 septembre 1647. Cinq enfants nés de cette union seront baptisés dans ce même sanctuaire : Catherine (15 juillet 1648), Jacques (2 août 1649), Marie-Anne (8 septembre 1653), Jeanne-Marie (27 août 1655) et Jacques-Etienne (22 avril 1658); trois fils ne figurent pas sur les tables des baptêmes de Saint-Nicolas, il s'agit de Nicolas, d'Henti et d'Antoine.



La production spécifique de la maison : des speculoos.

Jacques Thomaso de Cachiopin, père de cette famille nombreuse, est le fils de Juan de Cachiopin (mort en 1628), avocat à Malines, et de Marguerite de Langhe, parents de quatre enfants, Jacomo, Jehan, Batista et Marie qui épousa Cornélis Van Schuylen, seigneur de Middelswael.

Une belle œuvre d'Antoine van Dijck, gravée par Lucas Vorsterman, représente Jacques de Cachiopin à mi-corps et ganté. Daté de 1634, ce portrait porte l'inscription *Jacobus de Cachiopin, amator artis pictoris antwerpiae*.

Le 13 février 1676, Guillaume Van Beveren, de la paroisse de Sainte-Marie de la Chapelle, marchand de chevaux, épouse Marie-Anne de Cachiopin "de la paroisse de Saint-Nicolas à Bruxelles", en l'église Saint-Jean, à Malines. Marie-Anne hérite de la maison *De Peerle*, en 1702. Elle sert une rente héréditaire provenant d'un capital de 3000 gulden, à sa sœur Jeanne-Marie, épouse de Gauthier-Louis Van de Velde, mariés le 28 mars 1674. L'acte est du notaire Frédéric De Hoedt, 7 juin 1702.

Nicolas de Cachiopin, autre fils de Jacques, signalé ci-dessus, joua un rôle parmi les membres de la Nation de Notre-Dame, à Bruxelles, dont il était un des trois commissaires (Marc Duvivier et P. Van den Putte étaient les deux autres) chargés de soutenir le point de vue des métiers auprès de l'Electeur et du Gouvernement au sein d'une confrérie où se discutaient les propositions économiques des corporations. Cachiopin et son collègue Usselinckx faisaient partie de l'Arrière-Conseil du Métier des Orfèvres. Ayant refusé d'exprimer son opinion sur le vote d'une taxe, dite du gigot, il fut menacé d'une première amende de trois cents florins, qui serait doublée puis quadruplée le lendemain en cas de non-paiement. Déchu de ses fonctions, Cachiopin répondit fièrement à l'huissier chargé de lui notifier la sentence : *Que le bourgmestre fasse tout ce qu'il veut, je n'obéirai pas, dites-le franchement*. Soutenus par les Nations en effervescence, Cachiopin et son ami Usselinckx réintégrèrent leurs fonctions.

Le 16 mars 1700, la résistance des Métièrs se durcissant, le Gouvernement reçut des renforts de troupe et tenta d'enlever Cachiopin de son domicile. Il échappa de la ville et fut amnistié à l'inauguration du duc d'Anjou, second petit-fils de Louis XIV. L'entrée de Cachiopin accompagné des autres anciens bannis fut triomphale : les cloches de la ville sonnaient, des pétards éclataient, des fusées s'élevaient au milieu des vivats, les héros du jour étaient ramenés en carrosse.

Après les Cachiopin, c'est Chrétien Crocx, marié à Jeanne Lieux, qui en 1708, possède le bâtiment de la rue au Beurre. Quarante ans plus tard celui-ci passe par droit d'héritage à François De Neef (notaire B. Jacobi, 6 février 1748), puis à Jean-Baptiste Van Langenhoven, époux de Marie De Proost (notaire Joseph Tollenaers, 1751).

Vers 1783, la population établie en cet endroit se composait de deux rentiers marchands de gros ou employés, de vingt enfants ou adolescents, de dix-neuf marchands au détail et artisans, de six ouvriers, de treize domestiques et de quatre personnes de passage, en tout soixante-quatre habitants.

Ce sont les petits-enfants de la ci-dessus indiquée, Marie De Proost, c'est-à-dire Charles-Joseph et Marie-Henriette De Liagre, épouse de négociant Georges Stevens, qui héritèrent de l'immeuble au décès de leur grand-mère (notaire Nicolas Stuck, 6 juillet 1791).

En 1795, le marchand de toilettes Charles Clymans, est locataire de la maison portant alors le numéro 1126, section 8. Ce marchand linge, indiqué comme étant septuagénaire, est recensé père d'un garçon et d'une fille. A son décès, sa veuve, Jeanne-Marie Goossens, née à Sterrebeek en 1762, pour lors âgée de 53 ans, est mentionné erronément comme étant propriétaire du bien, dès 1802. Cette veuve loge un militaire dans la maison qu'elle finit par acheter le 24 brumaire an 14 (15 novembre 1805) afin de poursuivre le commerce de lingerie

qu'elle continuait à suivre à la mort de son mari, Charles Clymans. Le prix de vente de l'immeuble est de 10.000 F ou 5512 florins 10 sols argent courant de Brabant (notaires G. De Kepper, d'Anderlecht, et Van Lack, de Ganshoren).

En application de la Résolution du Collège des Bourgmestres et Echevins en date du 24 octobre 1818 revisant le numérotage des maisons, le bâtiment de la rue au Beurre porte désormais le numéro 53.

Jeanne-Marie Goossens, veuve Charles Clymans, étant décédée, sa maison revient par droit de succession à son fils Léonard-Guillaume, dont acte de partage entre frères et sœurs, le 21 septembre 1827.

En 1829, *De Peerle* est louée à l'orfèvre Gerardus Leheu, de 's Hertogenbosch. Ce sexagénaire est aidé dans son commerce par une "demoiselle" de 35 ans. En 1835, elle occupait encore les mêmes locaux.

Vient ensuite Jacques-Joseph Magnée, horloger, né à Diest le 6 août 1818, débarqué à Bruxelles en 1839, qui prend la maison de la rue au Beurre en location, par bail verbal. En 1858, le même Magnée payait une location annuelle de 1200 F, outre les contributions sauf le foncier. A ce moment, le propriétaire de l'immeuble habitait rue du Brabant, numéro 11, à Saint-Josse-ten-Noode. Léonard-Guillaume Clymans décide alors de vendre la maison à Jean-Baptiste Dandoy, boulanger au numéro 19 de la rue Marché-aux-Herbes, moyennant le prix de 21.000 F (notaire Saccassin, 1er février 1858).

La boulangerie Dandoy avait été fondée en 1829. Six ans plus tard, en 1835, elle employait les services de deux garçons et d'une servante; en 1846, elle utilisait trois garçons et un mitron; en 1856, deux ouvriers et trois servantes, mais Philippe Dandoy, à quinze ans, travaillait déjà dans la boulangerie.

Depuis lors, la firme commerciale est restée dans la même famille

Le 29 juin 1907, la marque de commerce adoptée par Jean Dandoy et son associé Félix Lambion, époux d'Eulalie Dandoy sœur de Jean, figure un moulin à vent rehaussé des lettres DD entrelacées, appliquée à plat, en creux ou en relief. Cette marque caractéristique est enregistrée à Bruxelles, en date du 5 juillet 1907

La façade de la boulangerie a été restaurée après la première guerre mondiale par l'architecte Adhemar Lener. Le plan, dressé au mois de mars 1921, fut approuvé par la ville de Bruxelles le 24 septembre de la même année.

*Il est heureux que l'harmonieuse façade de la rue au Beurre n'ait pas été irrémédiablement saccagée, comme tant d'autres, par un propriétaire avide de modernisation, de rentabilité ou d'efficacité. Il serait inadmissible que pareille adaptation se fasse au détriment de l'ambiance générale d'un quartier classé pour son intérêt artistique, historique, architectural, folklorique et par conséquent touristique.*



JACOBVS DE CACHOPIN  
AMATOR ARTIS PICTORIAE ANTVERPIA

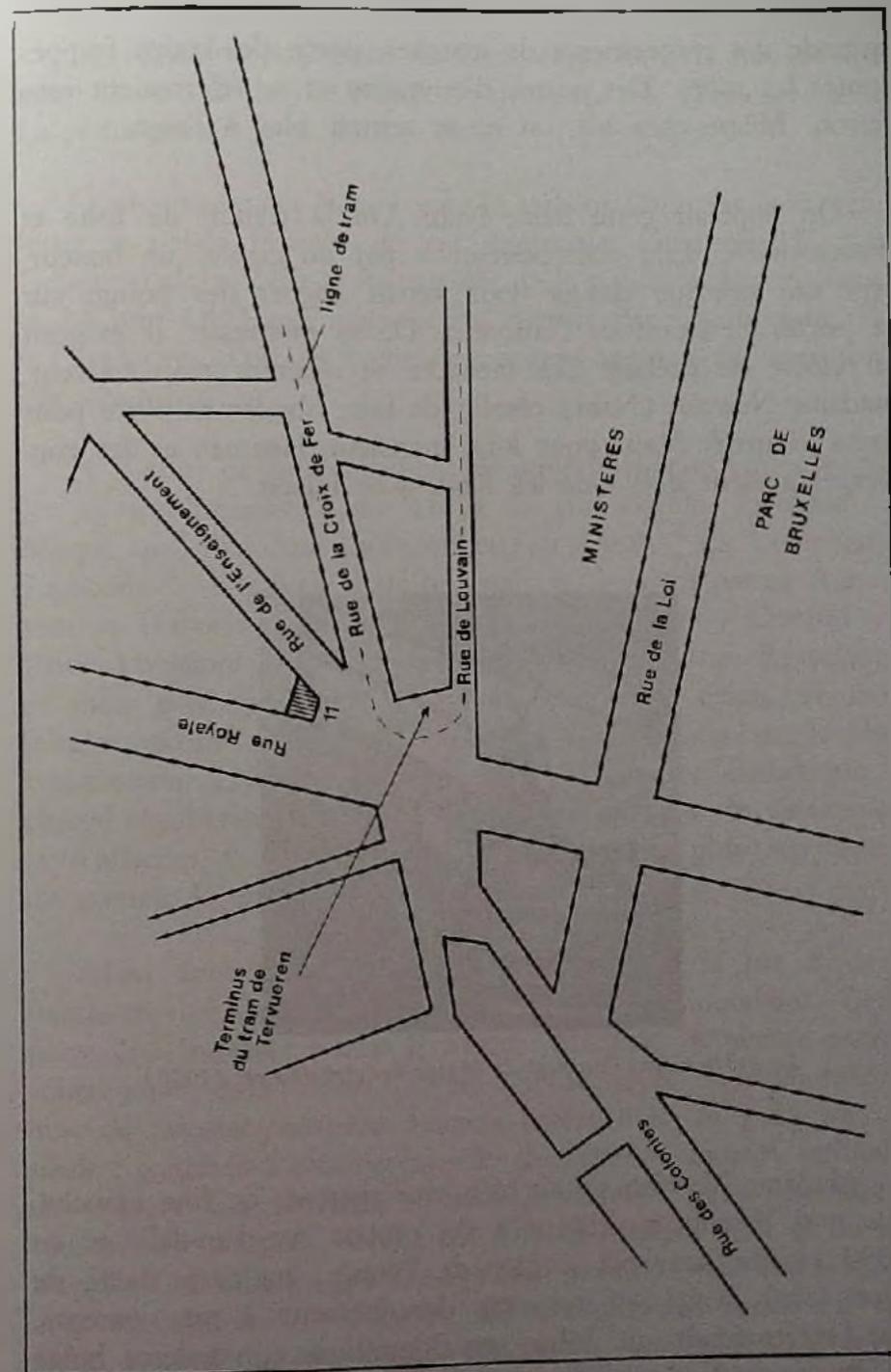
*Jacques de Cachopin.*

# HISTOIRES DE MAISONS HANTEES DU 41 ET DU 11 RUE ROYALE

En 1899, vint s'installer au 4<sup>ème</sup> étage de la maison De Pachter portant le n° 41 de la Rue Royale, une certaine madame Newton. Cette dame, américaine, d'âge moyen, aux cheveux ton acajou, reprenait le bail de madame Landousi, cantatrice, pensionnaire du Théâtre Royal de la Monnaie.

Madame Newton arrivait de Chine et des Indes. Mes parents, d'un caractère affable et liant, firent rapidement sa connaissance. Ils occupaient un appartement au dessus du sien.

Dès son apparition, cette femme remua l'immeuble par la bizarrerie de ses toilettes et l'extravagance de ses discours. Dans les escaliers (il n'y avait pas d'ascenseur), au cours des montées et des descentes quotidiennes pour les moindres choses, elle étalait aux locataires ses connaissances, ramenées d'Orient, sur les sciences occultes, manifestant par des éclats de voix et sans gêne ses goûts pour les danses dépravées et la musique lascive d'Extrême-Orient, troublant par des histoires toujours renouvelées de fakirs et de sorciers un petit monde bourgeois endormi, à tel point que plusieurs de ces braves gens ne se sentirent plus à l'aise lorsque à la tombée du jour ils gravissaient les escaliers dans la mi-obscurité (l'électricité n'était pas encore installée dans la maison. Seule une lampe à pétrole éclairait le corridor donnant sur la rue). Ils croyaient l'immeuble hanté et avaient hâte de s'enfermer à double tout chez eux. On avait



Le quartier du 11 rue Royale, tel que l'entrevoit Jean-Jacques Gattiard. D'après un croquis de l'auteur. Celui-ci y apportant le « cartonché » de légende suivant : Porte N° 11 — Magasin CANONNE (Après remture, nettoyage et impressions — en 1899 —) — 1er étage : Société THE SUN OF CANADA — 2e étage : appartement des Graddon — 5 fenêtres en façade.

entendu des craquements de marches, perçu des coups frappés contre les murs. Des portes d'ouvraient et se refermaient sans raison. Même chez soi, on ne se sentait plus à l'aise.

On appelait cette dame Nabi. On la traitait de folle et d'aventurière. Elle était poursuivie par un gigolo, un boxeur, type qui presque chaque jour venait cogner des poings sur sa porte, menaçant de l'enfoncer. De sa maîtresse, il exigeait la remise de dollars. Ces menaces se répétant trop souvent, madame Newton (Nabi) résolut de faire blinder sa porte pour toute sécurité. Mais, pour lors, monsieur Hauman et les concierges avaient déjà vidé les lieux avec raison.



Le peintre dans l'escalier du Musée des Arbalétriers (1956).

Madame Newton s'était bien vite aperçue, en fine mouche, que mes parents mordaient à ses propos sur l'au-delà et en 1899 (je me souviens si bien de l'année, car cette dame de luxe *(sic)* avait fait remettre discrètement à mes parents, par l'intermédiaire de John, son domestique, un paletot beige et des pantoufles en velours violet pour ma Noël), elle nous mit en relation avec la famille Graddon.

Les Graddon habitaient au 2ème étage dans la maison formant le coin de la rue Royale et de la rue de l'Enseignement. La porte portait le n° 11.

Quelques années auparavant, le tailleur Canonne était venu louer le rez-de-chaussée de cet immeuble. Canonne (le Van Geluwe d'alors) était le fournisseur de la noblesse. Par malheur, le 24 juin 1894 son magasin fut détruit par un incendie, dû à l'explosion d'un récipient de benzine servant au nettoyage des vêtements.

A la suite de cet événement tragique, Canonne vint s'installer au rez-de-chaussée du 41 de la rue Royale, succédant à Mitsui, qui, là même, avait ouvert en 1880, "La Compagnie Japonaise" — galerie d'art oriental où devaient passer Agnessens — Dubois — Rops — Evenepoel — Ensor — Crespin — Privat-Livemont — Hoetrickx — Dillens — Van Rysselberg et mon père qui avait son atelier au 5ème étage. Il faut joindre encore à cette liste le nom de Gisbert Combaz, le plus typiquement 1900 des membres de "La Libre Esthétique", chargé régulièrement des dessins de couvertures de catalogues et d'affiches. Gisbert Combaz était encore le plus japonisant du groupe. Il est trop oublié.

Ainsi donc, au 2ème étage du n° 11 de la rue Royale, habitaient les Graddon. Ces gens étaient très mondains. Leur porte était ouverte à tout le monde. Madame, remuante petite souris juive, tenait salon, ouvert à toute heure dans un bric-à-brac de ramasse-poussière d'objets hétéroclites de goût fin de siècle : palmiers à chaque coin de chambre — lourdes tentures de velours aux fenêtres et assombrissantes, tapis sur tapis, coussins sur coussins, divans (ou l'on se reposait plus qu'on ne travaillait. D'ailleurs personne n'était pressé); des loques brodées avec initiales — des dentelles. Châle des Indes sur un piano à queue où des photographies — souvenirs sous verre et cadres dorés de Liszt — Schumann avec sa femme Clara — Ysaïe à côté de Raoul Pugno au piano (Peters venait d'éditer





Jean-Jacques Gailliard dans sa jeunesse, superbe et modeste.

auteurs de son répertoire dans lequel Paganini faisait toujours un effet sensationnel. J'allais entendre le prestigieux virtuose à la Grande Harmonie. Jan Kubelik avait le jeu nerveux et impeccable. Quant à l'art ! c'était une autre affaire. Et il s'agit bien d'affaires, quand on saura que Jan Kubelik perdit le montant total de ces actions dans un crack (*sic*) à la Bourse de New York (où il serait décédé).

Madame Esschig traînait aussi, derrière elle, Pablo Casals (déjà chauve par suite d'un chagrin d'amour, légende probable).

On était arrivé en 1907. Madame Newton avait quitté le 41 de la rue Royale pour une destination inconnue et momentanément il n'était plus question d'elle. Je sortais de rhétorique. Je partais en Grèce. Je rejoignais mes parents à Paris qui se payaient une assez longue tranche de vacances dans la capitale française pour assister à l'ouverture du Salon d'Automne où les artistes russes s'imposaient avec les éclaircurs : Vroubl — Constantin Somov — Korovin — Sérov — Répin — Lévitane — Maliavin — Benois et Léon Bakst. A la charge devaient suivre Kharsavina — Nijinski — Léonide Massine — Serge de Diaghilev et sa troupe. Au salon d'Automne une innovation sculpturale : une automobile fumant de la poussière — une automobile en sculpture ! une révolution.

Une fois les pieds posés sur le plancher des ateliers du 41 de la rue Royale, aussi vite y étaient-ils sur les boukaras et les smyrnes de la maison portant le n° 11 de la même rue.

On était en 1909.

Si Madame Newton s'était envolée vers d'autres cieux, l'âme de Nabi ne s'était déplacée que d'une quinzaine de maisons et pendait chez les Graddon comme une lampe astrale.

En effet, à notre première visite suite à notre absence, la personnalité de choc présente chez nos amis fut l'auteur d'une pièce intitulée " Oedipe et le Sphinx " (tragedie en trois



Autre croquis de l'artiste : parages de la Cathédrale,  
alors Collégiale Ste Gudule.

actes d'après le texte conforme à la représentation du théâtre antique d'Orange). Le dramaturge s'appelait Joséphin Péladan et sa pièce passait sur la scène du Théâtre Esthétique (Directeur Jean Delville) 22 rue des Palais, dans l'ancien Hôtel Somsée (aujourd'hui building de l'administration Centrale des téléphones).

Chez les Graddon, les réunions bénévoles avaient pris la tournure de séances à caractère cérémonial. Joséphin revêtait sa robe de mage et d'emblée il portait le titre digne de Sar. On rencontrait aux réunions un public pédant et prétentieux. Les noms, je ne les ai pas notés à part trois ou quatre. Les arts étaient négligés maintenant au profit des sciences occultes. Comme à une tribune, le Chevalier Clément de St. Marcq (organisateur de messes noires) parlait "Des nombres et du calcul numérique"; le Docteur Nyssens, "Du sens encore obscur de la Croix ansée"; Delville, "Du Sceau de Salomon et du Symbole du Grand Architecte". Il présidait souvent et tenait le Sar Péladan en grand respect. Celui-ci ne tarissait pas : causeries sur "Les Roses-Croix et les Rosicrusiens" — "Les théosophes juifs et Syriens (Esséniens)". Je lui entendais dire que Casanova râclait du violon pour gagner son pain (ce qui me rendait Casanova sympathique et me remplaçait dans l'ambiance de la musique) — que, dans ses "Essais théosophiques", le baron de Gleichen était soupçonné de quelque tendresse d'âme pour St. Germain (*sic*). Il n'était plus question que de sciences occultes et de cabale. On ne parlait que d'esprits élémentaires, de migrations d'âmes et de magnétisme. Les esprits pirouettaient dans l'air. Maintenant, à côté d'une photo d'Olivier Lodge, d'Annie Bésant et de Blavatsky, sur le piano à queue il était loisible de feuilleter "Le Monde enchanté" de Bekker... Quand apparut une jeune femme resplendissante : Miss Finy, un médium. Monsieur Graddon tout de suite subit le grande influence de ses charmes (moi aussi — j'avais 19 ans — je regrette de ne pas avoir reproduit les traits de son visage). Le maître de séance (*sic*)



*Un croquis gouaché très significatif d'une certaine époque.*

perdit le contrôle de son flegme et se sentit des dons sentimentaux d'hypnotiseur. Dans la chambre noire, où se tenaient les séances de spiritisme, Monsieur Oor photographiait de l'invisible. On discutait beaucoup à mi-voix de la découverte sensationnelle de la réalité, par la photographie, de l'existence d'une vie au-delà et en dehors de celle admise par la science officielle (découverte due au Commandant Darget, né à Pouilhac, en France, en 1847). L'extériorisation de la motricité et de la sensibilité faisaient, dans l'obscurité, un vacarme insolite de déménagement infernal, tandis que Monsieur Sigogne ainsi que d'autres invités avaient vu et senti (comme mes parents et moi-même) des atouchements de forme ectoplasmique. Rendu à la pénombre, le corps, en catalepsie, de Miss Finy apparaissait rigide et dur comme une planche. A titre d'épreuve, on était invité à prendre place sur elle. Quand elle se redressait, spectrale,



*Chez les Graddon, au 11, rue Royale.  
A l'extrême droite — Jean-Jacques Gailhard.*



*Jean-Jacques Guillard à Florence.*



*Le peintre à l'Acropole (1900).*



*Intérieur 1900, qui pourrait évoquer l'appartement des Graddon, faisant partie des collections du peintre.*



*« Miss Finy en catalepse, hypnotisée par Monsieur Graddon »...*

et comme un automate, c'était un moment d'effroi. Elle demandait avec une intonation de voix étrangère à la sienne, à une personne de l'assemblée de lui jouer, mais à la cadence d'une valse, la " Marche funèbre de Chopin ", et elle valsait. Beaucoup de gens étaient scandalisés.

Un jour la nièce de Madame Graddon vint à Bruxelles. Mal lui en prit d'accompagner sa tante à une fancy-fair au Waux-hall du Parc de Bruxelles, car c'était pour lui annoncer par le truchement d'une madame Bontemps, cartomancienne, que de très pénibles jours l'attendaient. Le mois suivant cette jeune fille décédait de la typhoïde.

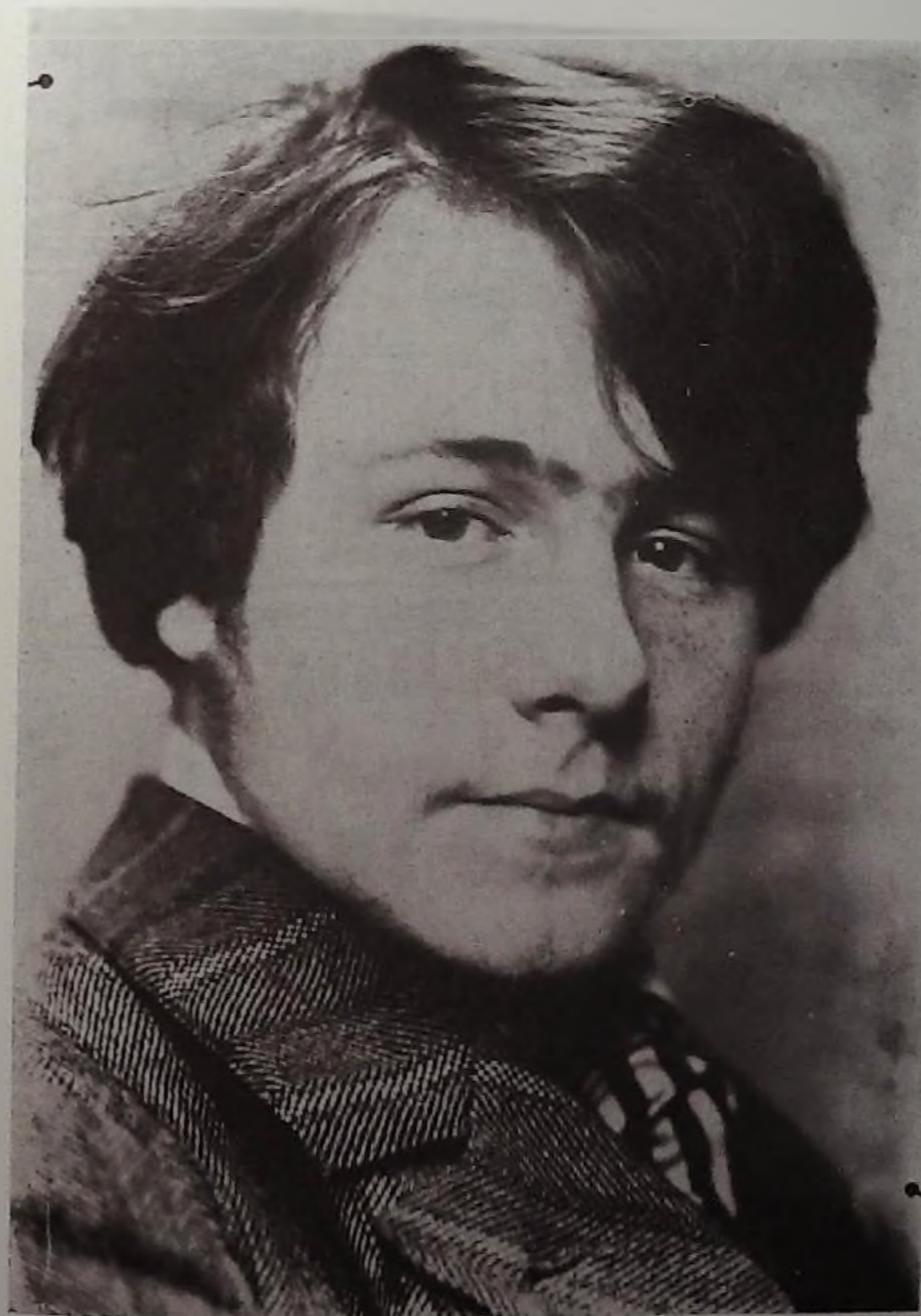
A la déclaration de guerre 1914, tout ce monde se volatilisa.

Monsieur Graddon alla se cacher dans ses bureaux, rue Haute (situés à côté de l'Armée du Salut). Un soldat allemand vint pour l'arrêter. Il lui ouvrit sa porte, vêtu en ouvrier, et déclara le patron absent. Se sentant poursuivi, sans attendre, il se réfugia chez des amis habitant Avenue Longchamp. Une seconde fois on vint pour l'arrêter. Il escalada le mur du jardin de la propriétaire et disparut.

On ne revit plus la famille Graddon.

J'appris par leur fille Ruby, à laquelle j'avais donné des leçons d'aquarelle et en souvenir ma " première palette ", qu'ils étaient arrivés, sains et saufs, à Londres.

Jean-Jacques GAILLIARD.



*Encore l'artiste dans sa jeunesse, ironique et brillant.*

# ON DÉMOLIT BRUXELLES

Les Travaux de la Jonction  
 La Cour de la rue de Thy (coll. de la Reine Elizabeth)  
 Tandis les bords de la Senne (route à Dublin)  
 Coin de la Senne (new Moolan)  
 on démolit Bruxelles  
 Blanchisserie à Bruxelles  
 La rue Nuit et jour  
 rue de la Prévôté  
 Des nuages visitent Bruxelles -  
 La Maison espagnole (appartement)  
 La Maison du Sclavier (députation permanente du Brabant)  
 rue Terarchon à Bruxelles (appartement)  
 L'Église de Saint-Pierre  
 L'Arrière de la Judule (appartement)  
 La rue Cantersteen  
 Fête sur le quartier de Cantersteen  
 La Bénédiction de St. Judule  
 rue d'Assaut  
 Adieu à la Montagne de la Cour  
 la gare du Midi à Vieux  
 Panorama de Bruxelles  
 Le Palais de Charles St. Germain (Bill. Royal)

Peinture

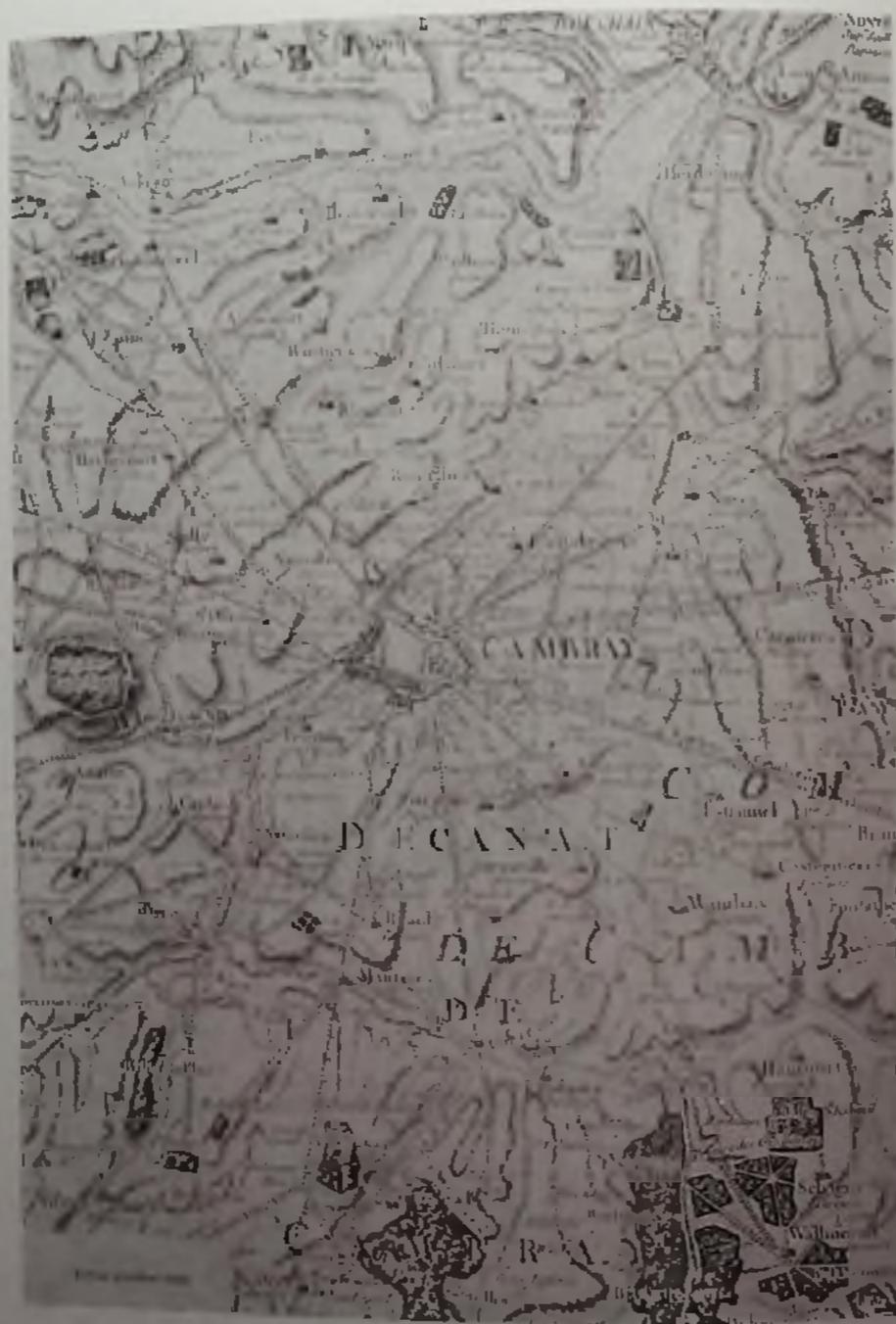
au verso  
 la même image  
 vue de l'arrière  
 grandeur sur  
 l'Église

suite page suivante



« Le Mont des Arts » (1955) — ancienne Montagne de la Cour —  
 dessin de l'artiste.

Un pamphlet poétique récent du peintre  
 (contre la destruction du Vieux Bruxelles).



Carte des environs de Cambrai, extraite de la carte du diocèse de Cambrai de F. Villaret (1779 - Institut Géographique National de France - Lille), contemporain de Cassini.

## La légende française de *Cambrinus*\*

par Charles DEULIN

(adaptation de J. ALEXANDRE).

*En réponse et en guise de thème de controverse aux deux articles publiés dans Le Folklore Brabançon du mois de mars 1982 (n° 232) par M. Albert H. Lousberg, grand chambellan de la Chevalerie du Fouquet, consacrés à la double légende brabançonne de Jean ter-Gambrinus (ou Cambrinus), l'Académie Agathopédique et Sancielle nous adresse le petit conte suivant qui, dans la tradition d'aimable gastronomie ésotérique des Agathopèdes, voue plutôt l'origine du nom, non au « jeu de mots » rustique et bien brabançon évoqué par M. Lousberg, mais bien plutôt à la région et à la ville de Cambrai. Les deux hypothèses se défendent, raison pour laquelle nous n'avons pas voulu « fermer notre porte » aux « observations agathopédiques ». (1)*

J.A.

*Les populations, qui se trouvent aux confins de la Flandre française, de la Picardie et de l'Artois, ont, comme les nôtres, réputation de grand buveurs de bière. N'est-ce pas là l'origine de la légende qui suit, laquelle relie à la fois les traditions brassicoles qui tournent autour de la légende complexe, mais souvent rendant les mêmes tons selon les lieux, du mystérieux Gambrinus, les mœurs et les croyances de cet extrême Nord de la France qui appartient longtemps à nos provinces des Pays-Bas, et un certain fumet médiéval évoquant les contes d'Andersen*

ou le *Thyl Ulenspiegel* de De Coster ? Est-ce que les populations habitant actuellement ces lieux y reconnaîtraient leurs sources, plus spécifiquement artésiennes et picardes — Charles Deulin est en tout cas un Français du Nord, « agathopède », qui vécut en Brabant —, est-ce que les Brabançons, regroupés autour de « Jan Primus » (v. Folklore, n° 232), y reconnaîtraient des éléments voisins de la légende qui l'a emporté chez eux, voilà de toute façon la « version agathopédique » des choses ! Il apparaît en tous cas, à lire ceci, que la brassiculture est d'importation dans cette partie de l'Artois qui confine à la Flandre française, où se déroulent les événements carillonnants, à la manière flamande, que nous allons retracer.

Au demeurant, la thèse défendue, selon laquelle la bière serait le remède souverain au mal d'amour, exprime bien les traditions sourdes et inédites de chez nous. Voici donc ce conte, raccourci, adapté, à l'usage de nos lecteurs à juste titre exigeants.

### CAMBRINUS, ROI DE LA BIÈRE

Conte de Flandre française, et gallicane, et d'Artois.

« Au temps jadis, il y avait au village de Fresnes-sur-l'Escaut un garçon verrier nommé Cambrinus, selon d'autres Gambrinus, qui, avec sa figure rose et fraîche, sa barbe et ses cheveux dorés, était bien le plus joli gars qu'on pût voir.

« Puis d'une demoiselle de verrier, en apportant le dîner de son père, agaçait de l'œil le beau Cambrinus; mais lui n'avait d'yeux que pour Flandrine, la fille de son souffleur.

« Flandrine était, de son côté, une superbe fille à la chevelure d'or, aux joues rouvelèmes, — j'ai voulu dire vermeilles, — et jamais couple mieux assorti n'eût été béni par M. le curé s'il n'y avait eu entre eux une barrière infranchissable.

« Cambrinus n'était point de race verrière et ne pouvait aspirer à la maîtrise. Il devait, sa vie durant, passer la bouteille ébauchée à son souffleur, sans jamais prétendre à l'honneur de l'achever lui-même.

« Personne n'ignore, en effet, que les verriers sont tous gentilshommes de naissance et ne montrent qu'à leurs fils le noble métier de souffleur. Or, Flandrine était trop fière pour abaisser ses regards sur un simple grand garçon, comme on dit en langage de verrier.

« Cela fit que le malheureux, consumé par un feu dix fois plus ardent que celui de son four, perdit ses fraîches couleurs et devint sec comme un héron.

« N'y pouvant tenir davantage, un jour qu'il était seul avec Flandrine, il prit son courage à deux mains et lui déclara ses sentiments. L'orgueilleuse fille le reçut avec un tel dédain que, de désespoir, il planta là sa besogne et ne reparut plus à la verrerie.

« Comme il aimait la musique, il acheta une viole pour charmer ses ennuis et essaya d'en jouer sans avoir jamais appris.

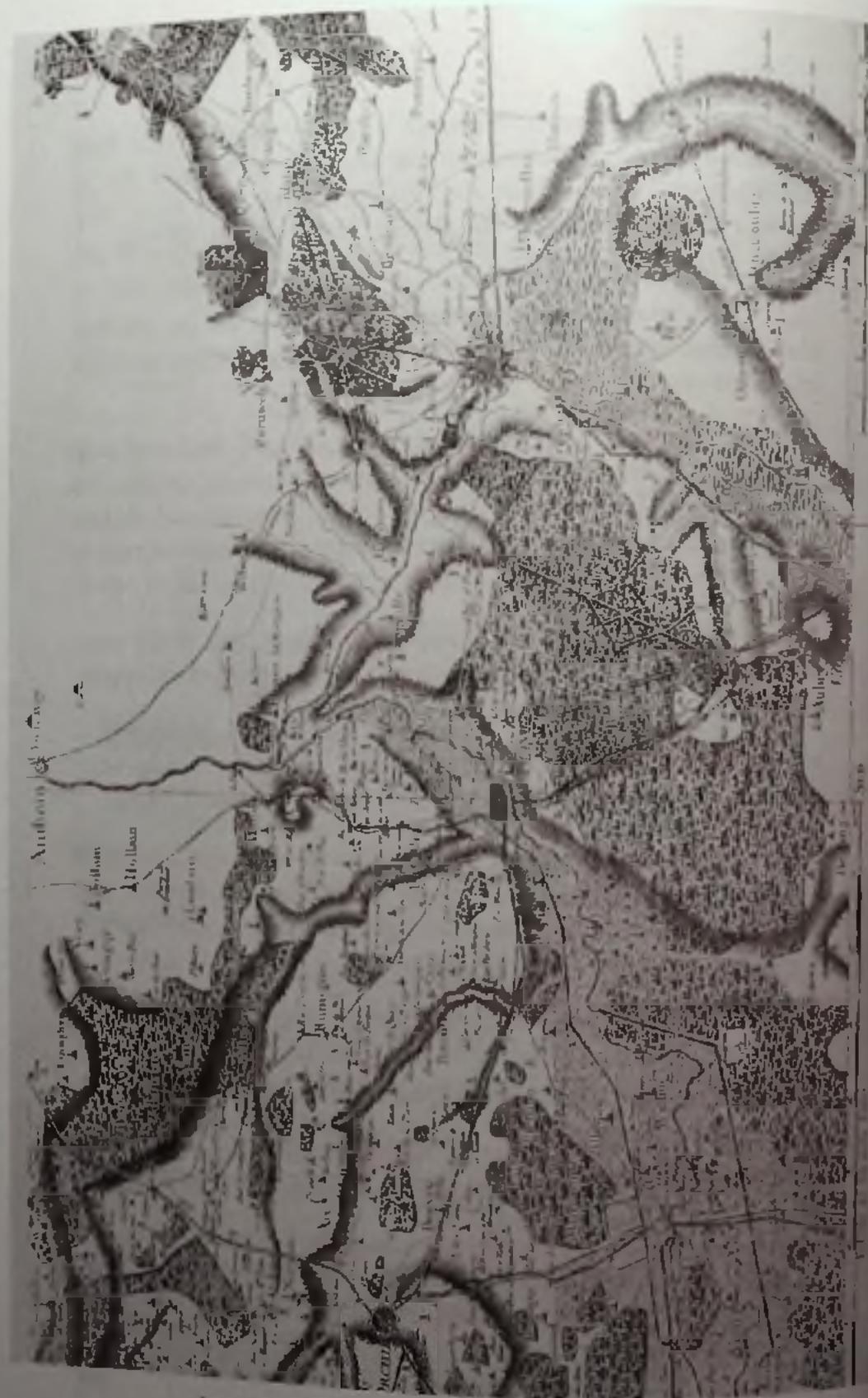
« L'idée lui vint alors de se faire musicien. « Je deviendrai un grand artiste, se dit-il, et peut-être Flandrine voudra-t-elle de moi. Un bon musicien vaut bien un gentilhomme verrier. »

Il va trouver un vieux chanoine de la Collégiale de Condé (peut-être... Josquin des prés, un certain Josquin en tout cas, féru de musique) qui, doté d'un génie merveilleux, lui « montre à jouer de la viole selon les règles ».

« Cambrinus fut bientôt en état de faire danser les jeunes filles sur le pré. Il était dix fois plus habile que les autres ménétriers; mais, hélas, nul n'est prophète en son pays.

« Les gens de Fresnes », explique Charles Deulin, « ne voulaient point croire qu'un garçon verrier fût devenu en si peu de temps bon musicien »...

Cependant, armé de sa viole, le jeune homme monte sur son estrade, et ici l'on approche de l'histoire de Jean Ter..., qui n'est qu'un vulgaire tonneau.



Les environs de Saint-Amand et de Condé-sur-Escaut  
(carte « belge » de Ferraris, Les Pays-Bas Autrichiens).

Bien que fort ému, il donne d'une main sûre les premiers coups d'archets. Peu à peu il s'anime et conduit la danse avec une vigueur et un entrain qui font taire les rieurs. " Tout allait à merveille quand Flandrine parut "...

A sa vue, l'infortuné perd la tête, joue à contretemps et bat si bien la campagne que les danseurs, croyant qu'il se moque d'eux, le tirent à bas de son tonneau, lui brisent sa viole sur les épaules et le renvoient hué, conspué et les yeux pochés.

" Pour comble de malheur, il y avait à cette époque à Condé un juge qui rendait la justice comme les épiciers vendent de la chandelle, — en faisant pencher à son gré les plateaux de la balance. Il était bègue, parlait presque toujours en latin, marmottait des patenôtres du matin au soir et ressemblait si fort à un singe qu'on l'avait surnommé Jocko. "

Jocko apprend l'affaire et fait citer les perturbateurs. Mais les Fresnois, connaissant les penchants du juge de Condé, se présentent devant lui, " portant chacun un couple de poulets ".

Celui-ci trouve " les poulets si gras " qu'il s'empresse de condamner Cambrinus pour violences et tapage !

" Ce fut un grand crève-cœur pour le pauvre garçon. Il était tellement honteux et désolé qu'en sortant de prison il résolut d'en finir avec la vie. Il détacha la corde de son puits, qui était toute neuve, et gagna le bois d'Odomez. "

Arrivé au carrefour le plus sombre, il grimpe à un chêne, s'assied sur la première branche, attache solidement la corde et se la passe autour du cou. Cela fait, il relève la tête, " et il allait sauter le pas, quand "... il s'arrête soudain.

Devant ses yeux est planté un inconnu, homme de haute taille, vêtu d'un habit vert à boutons de cuivre, coiffé d'un chapeau à plumes, armé d'un couteau de chasse et portant un cor d'argent par-dessus sa carnassière. Cambrinus et lui se regardant quelque temps en silence.

« Que je ne vous gêne point ! » dit enfin l'inconnu.

« Je ne suis mie pressé », répond l'autre, un peu refroidi par la présence d'un étranger.

« Mais je le suis, moi, mon bon Cambrinus. »

« Tiens ! vous savez mon nom ? »

« Et je sais aussi que tu vas danser ta dernière gigue, parce qu'on t'a fourré en prison et que l'aimable Flandrine refuse de d'entrôler dans la grande confrérie. »

Ce disant, l'inconnu ôte son chapeau.

Cambrinus reconnaît Belzébuth : « Eh bien, par vos deux cornes, je vous croyais plus laid. »

Un dialogue familier s'ébauche. On parle de la femme du diable qui « fait la buée » — lessive, boëye — ce qui gêne icelui, qui se vante ensuite d'avoir fait la conquête de... « l'âme du juge de Condé. »

« Comment ! Jocko est mort ! Et vous emportez son âme ! Oh ! mais ne perdez point de temps, mijn heer. Qu'attendez-vous encore ? »

« J'attends la tienne. »

Cambrinus se rebiffe :

« Et si je ne me pends pas ? »

« Ce sera l'enfer en ce monde. »

« Ce qui ne vaut guère mieux. Mais ce n'est mie juste, cela. Voyons, monsieur le diable, soyez hon diable et tirez-moi de là ! »

« Mais comment ? »

« Faites que Flandrine veuille bien m'épouser. »

Le malin se fait prier :

« Impossible, fieu ! Ce que femme veut... »



Charles DEULIN (né à Condé-sur-Escaut en 1827, mort en 1877) est l'auteur de maints ouvrages publiés à Paris, Cambrai, Lille et Bruxelles. Nous citons pêle-mêle :

- *Régaiements d'amour*, Paris, Michel Lévy, 1865;
- *Cambrinus et autres contes*, Bruxelles, Editions Libres, 1946;
- *Martin et Martine*, suivi de deux autres contes, Cambrai, H. Mallez, 1934;
- *Chardonnette*, Paris, Librairies Internationales, 1872 (sous avant-titre : *Les amours de petite ville*);
- *Contes d'un buveur de bière* (ill. de Kaufman) Paris, s.d.;
- *id.*, Lille, 1934, suivi des *Contes du Roi Cambrinus et de plusieurs autres* (Portrait de Deulin d'après Wolsky, ci-dessus);
- *id.*, Paris, Mercure de France, 1943 (tirage spécial pour la Belgique, *Nouvelle Revue Belge*);
- *Légendes de l'Escaut et lieux circonvoisins*, Lille, 1945;
- *Les trois pommes d'orange* (Ill. de Fred Funcken), Paris-Tournai, Casterman, 1962;
- *La marmite du diable* (Ill. de Croenhals), Casterman, 1954.

Etc.

“ Dieu le veut, je le sais; mais ce qu'elle ne veut point, ... ”

“ Ce qu'elle ne veut point, le diable lui-même y perdrait ses cornes. ”

“ Alors, faites que je ne l'aime plus. ”

“ J'y consens... à une condition. C'est que tu me donneras ton âme en échange. ”

“ Tout de suite ? ”

“ Non Dans trente ans d'ici. ”

“ Ma fois ! topez-la. Je suis trop malheureux... mais vous m'aidez, par-dessus le marché, à me venger des gens de Fresnes. ”

“ Songeons d'abord à te guérir, et retiens ceci. Un clou chasse l'autre. Il n'est si forte passion qui ne cède à une passion plus vive. Jour et nuit, joue, et remplace le jeu d'amour par l'amour du jeu. ”

“ J'essayerai, dit Cambrinus. Merci, mijn heer. ”

Là-dessus, il détache sa corde et tire sa révérence.

Comme, justement, le dimanche suivant, il y a tir à l'arc à Condé, Cambrinus s'y rend.

Contre tous les archers fresnois, Cambrinus gagne lui seul quatre plats, deux cafetières et six cuillers d'argent. “ Jamais on n'avait ouï parler d'une telle adresse. ”

Huit jours plus tard, au jeu de balle sur la place Verte de Condé, comme il a formé à Fresnes un peleton de joueurs, bien que Fresnes n'ait guère de réputation à ce jeu, il l'emporte sur ceux de Valenciennes et de Quaregnon, dont la renommée en la matière est bien établie. Les vaincus se fâchent et l'on se bat à coups de poings dans les rues.

Cambrinus achète alors un pinson aveugle, “ qu'à la mode des gens du pays wallon ”, il emporte partout avec lui. Ayant ouï dire qu'il devait y avoir à Saint-Amand un grand concours de pinsons, il s'y rend avec son compagnon de route.



Condé n'est pas loin de Tournai (idem).

Emboitant le pas au cortège solennel et pittoresque des pinsonniers, au nombre de trois cent, il fait parier trois mille florins aux Fresnois que son virtuose répèterait neuf cent fois en une heure " le vrai solo, le seul qui puisse compter " pour mémoire de pinson. Un vrai récital.

" L'oiseau alla jusqu' neuf cent cinquante, et le maître gagna le premier prix et les trois mille florins ".

" Cambrinus se mit alors à parcourir les Flandres, battant avec son ténor les plus renommés pinsonneurs; c'est de cette époque que les Flamands sont aussi passionnés pour les combats de pinsons que les Anglais pour les combats de coqs. "

Des Flandres, il passe en Allemagne et voyage de ville en ville, jouant à tous les yeux d'adresse et de hasard. Partout il emporte sa chance avec lui. Il fait l'admiration générale, gagne des sommes énormes, devient immensément riche, mais ne guérit point de son mal d'amour.

Cette chance infailible qui l'avait d'abord enchanté, ne fait plus ensuite que l'amuser; puis le laisse froid et bientôt l'ennuye. " A la fin, il était si las de ce gain perpétuel qu'il aurait donné tout au monde pour perdre une seule fois. "

Il recommence à se trouver bien malheureux, quand, un matin, il s'éveille avec une idée lumineuse : " A quelque chose bonheur est bon, se dit-il. Peut-être que Flandrine consentira à m'épouser, maintenant que je suis tout cousu d'or. " Revenu déposer ses trésors aux pieds de la cruelle, celle-ci refuse, ne le voyant point gentilhomme.

Cambrinus est si désespéré, qu'un beau jour, entre chien et loup, il retourne au bois d'Odomez, grimpe au chêne, s'assied sur la première branche et attache solidement sa corde.

" Déjà il se passait le nœud coulant autour du cou, quand apparut le vert chasseur.

" Ah ! fieu ! lui cria Belzébuth, j'avais oublié le proverbe : Malheureux en amour, heureux au jeu. Veux-tu que je t'indique un moyen de perdre ? "

Cambrinus dresse l'oreille.

" Oui, tu perdras, et tu perdras mieux que de l'or. Tu perdras la mémoire, et, avec elle, les tourments du souvenir. "

" Et comment ? "

" Bois. Le vin est père de l'oubli. Verse-toi des flots d'allégresse. Rien ne vaut une bouteille de piot pour noyer la tristesse humaine. "

Le piot, en vieux français, c'est le " vin ", du grec " pinô ".

Cambrinus roule sa corde et retourne sur Fresnes. Sans perdre de temps, il fait construire en larges pierres de Tournai une cave longue de six cents pieds, large de quarante et haute à l'avenant. Il la garnit des vins les plus exquis.

Jour et nuit, Cambrinus boit le jus de la vigne dans des verres de Bohême. L'infortuné croit " s'abreuver d'oubli ", il ne s'éteint que d'amour. Celui-ci l'habite à tel point... qu'il doit essayer autre chose.

Il cherche l'oubli tour à tour dans le cidre normand, le poiré manceau, l'hydromel gaulois, etc. etc. Et, buvant, il s'excite davantage, et enrage.

Un soir, il n'y peut résister. Il court d'une traite au bois d'Odomez, grimpe au chêne, attache la corde, et, " sans lever les yeux ", s'élançe la corde au cou.

La corde se rompt tout net et... Cambrinus tombe dans les bras du " chasseur vert ".

Veux-tu bien me lâcher, maudit imposteur ! s'écria Cambrinus d'une voix étranglée. Comment ! on ne pourra même point se pendre à son aise ! "

Belzébuth éclate de rire.

« J'ai voulu voir, dit-il, jusqu'où irait la confiance d'un bon Flamand. Et maintenant, pour la peine, je vais te guérir. Tiens, regarde ! »

Tout à coup les arbres s'écartent à droite et à gauche, de façon à laisser un large carré vide, et Cambrinus voit s'y aligner de longues files de grandes perches en bois de châtaignier, où s'enroulent de frêles plantes qui portent des clochettes vertes et odoriférantes.

Une partie des échelas sont couchés à terre et trois à quatre cents femmes accroupies semblent éplucher une immense salade. Cette étrange forêt est bornée par un vaste bâtiment de briques.

Sur l'étonnement du Fresnois, le diable riposte qu'il s'agit d'une houblonnière et que la maison au loin est une brasserie. La bière, dit-il, « guérit du mal d'amour. »

« Grâce à la plante sacrée, la bière, pareille au jus de la vigne, pourra vieillir dans les tonneaux. Elle en sortira blonde comme la topaze ou brune comme l'onix, et fera des bons Flamands autant de dieux sur la terre. Tiens, bois ! »

Et Belzébuth tire d'un des tonneaux un grand broc de bière écumante. Cambrinus obéit, faisant la grimace.

« Bois encore, encore ! »

L'autre boit, reboit et sent une sorte de calme descendre peu à peu dans ses sens.

« N'es-tu pas heureux comme un dieu ? »

« Si fait, messire, sauf qu'il me manque le suprême plaisir des dieux. »

Belzébuth s'enquiert, et voici la réponse :

« La vengeance ! Les gens de Fresnes n'ont point voulu danser jadis au son de ma viole. Donnez-moi un instrument qui les fasse sauter à ma volonté. »

« Ecoute, en ce cas. »

— Tiens ! vous avez mon nom ?

— Et je suis aussi que tu vas danser la dernière gigue, parce qu'on t'a tenu en prison et que l'ainé de l'assemblée refuse de t'embrasser dans la grande confrérie... »

Et, ce disant, l'inconnu  
ôta son chapeau.

« Quoi ! c'est

vous, myr-

the van der-

zeldth. Eh bien ! par vos deux  
cornes, je vous croyais plus laid.

— Merci !

— Et quel lieu vent vous nomme ?

— N'est-ce pas aujourd'hui  
samedi ? Ma femme lava la  
maison, et comme j'ai  
honneur des waslingues...

— Vous avez décampé. Je comprends cela. Et... avez-vous  
fait bonne chose ?

— Peuh ! je ne rapporte que l'âme du juge de Gand.

— Comment ! Jocko est mort ! Et vous emportez son âme !  
Oh ! mais ne perdez point de temps, myrtheer. Qu'attendez  
vous encore ?

— J'attends la lionne.

*C'est ici dans Histoires flamandes (éd. Paris, Picard, 1891, avec  
ill. de Kaufman), qu'a été pris le conte de Charles Deulin  
dont il est question. L'illustration est typique de l'esprit  
de détail du temps, à la fois clair et a post-romantique ».*

A ce moment, neuf coups sonnent au clocher de Vieux-Condé.

“ Eh bien ! ” fit Cambrinus.

“ Tais-toi et écoute encore. ”

Le clocher de Fresnes répéta la sonnerie, puis celui de Condé, puis celui de Bruille.

“ Après ? ” dit encore le Fresnois.

“ Tu me demandes un instrument qui force à danser. Le voilà tout trouvé. As-tu remarqué que ces cloches ont chacune leur son particulier ? Réunis-en plusieurs, accorde-les, mets la sonnerie en branle au moyen de deux claviers, l'un de touches et l'autre de pédales, tu auras ainsi le plus joli carillon... ”

Enthousiasme de notre ami, qui remercie le diable lequel, sans perdre le Nord, le prie de signer sa condamnation :

“ Comme j'aime les affaires en règle, tu vas me faire la grâce de signer ce papier d'un goutte de sang. ”

Il lui présente une plume et un parchemin couvert de caractères cabalistiques.

Notre ami se pique le bout du doigt et appose son seing. Aussitôt houblonnière, brasserie et Belzébuth disparaissent.

En retournant à Fresnes, Cambrinus avise une terre riche et profonde, à l'abri du vent. Il l'achète et y plante du houblon. Il fait bâtir, en outre, sur la place même du village, une immense brasserie, en tout semblable à celle que lui a montrée Belzébuth. Il la couronne d'un beffroi qui a la forme d'une gigantesque canette, surmontée d'une pinte et d'un canon renversés que termine un coq doré.

“ Le bâtisseur étant né à Fresnes, on le crut fou, comme de raison, et on recommença de se moquer de lui. ”

Il n'y prend garde, mande des mécaniciens et des fondeurs de cloches, et fait marcher de front l'établissement du carillon et celui de la brasserie.

Quand tout est terminé, il fabrique deux grands brassins, l'un de bière blanche, l'autre de bière brune, et, un dimanche matin, à l'issue de la messe, il invite les gens à boire un coup.

Tous font la mine et daubent sur le breuvage. Cambrinus ne s'émeut pas.

L'après-midi, il fait disposer de longues tables tout autour de la place. Sur ces tables des pots et des verres pleins de bière brune attendent les buveurs. Quant les Fresnois sortent des vêpres, le brasseur les engage de nouveau à se rafraîchir. Ils refusent. In petto, Cambrinus pense : “ Vous ne voulez pas boire, mes gars, eh bien ! vous allez danser ! ” Et il monte à son beffroi, et actionne le carillon.

O prodige, aux premiers coups de cloches, hommes, femmes, enfants, s'arrêtent court, comme s'ils se préparaient à danser, puis se livrent à une franche gigue.

Cambrinus alors s'arrête, puis il attaque un air très connu.

*Band' de gueux, voulez-vous danser ?*

Jeunes, vieux, gros, maigres, grands et petits, droits, tortus, bancals, boîteurs recommencent à danser de plus belle; jusqu'aux chiens qui se dressent sur leurs pattes de derrière pour danser aussi. Une charrette passe : charretier, cheval et charrette entrent dans la danse.

Sur la route, les gens de Condé qui viennent à Fresnes dansent sans savoir pourquoi, ni comment.

Tout danse aussi dans les maisons : hommes, animaux, meubles, vieillards, malades, chevaux, vaches, poules, chaises, armoires et dressoirs; et les maisons se mettent elles-mêmes à danser, et la brasserie et l'église; et la tour, même, où catillonne Cambrinus.

“ Jamais, depuis que le monde est monde, on n'avait vu pareil branle-gai ! ”

Au bout d'une heure de cet exercice, les Fresnois sont en nage. Haletants, épuisés, ils crient au carillonneur d'arrêter son concert. Lequel refuse...

La foule commence de gémir piteusement :

“ A boire ! A boire ! ”

Et le carillonneur de cesser de carillonner, et hommes, femmes, enfants, animaux, maisons de cesser de danser. Danseurs et danseuses de se précipiter sur les pots qui, chose étonnante, avaient sauté sur les tables sans répandre une seule goutte de bière.

“ Ainsi mis en goût, les Fresnois ne trouvèrent plus la nouvelle liqueur détestable, au contraire.

“ Après qu'ils en eurent vidé chacun trois ou quatre pintes ils demandèrent aux-mêmes à Cambrinus de faire aller sa musique, et ils dansèrent ainsi toute la soirée et une partie de la nuit.

“ Le lendemain et les jours suivants, le bruit s'en répandit, et on vint de toutes parts à Fresnes pour boire de la bière et danser au carillon. ”

Une foule de carillons, d'horloges à musique; de brasseries, de tavernes, de cabarets et d'estaminets s'établissent bientôt à Fresnes, à Condé, à Valenciennes, à Lille, à Dunkerque, à Mons, à Tournai, à Bruges, à Louvain et à Bruxelles, étendant le règne du carillon et celui du vin d'orge à flots d'or, dans les Pays-Bas, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre et en Ecosse.

On y boit la bière brune, la bière blanche, la double bière, le lambic, le faro, etc., etc. sans oublier la cervoise...

“ Toutefois, le carillon de Fresnes resta le seul carillon enchanté, la bière de Fresnes, la meilleure bière, et les Fresnois, les premiers buveurs du monde.



*Une autre vision où le Malin joue de nouveau une figure de hôte un peu sorcier (L'intrépide Gayant).*

*Le Gayant, c'est le « géant » du conte ici narré, c'est finalement aussi Cambrinus, le « roi » lui-même.*

“ Des concours de francs buveurs eurent lieu, comme les concours de pinsons dans tous les Pays-Bas; mais ce n'est qu'à Fresnes qu'on trouva de gentils buveurs, capables d'absorber une centaine de pintes en un jour de kermesse et douze chopes pendant que sonnent à l'horloge de l'église les douze coups de midi. ”

Pour récompenser dignement l'inventeur, le roi des Pays-Bas le fait alors duc de Brabant (2), comte de Flandre et seigneur de Fresnes. C'est alors que le nouveau duc fonde la ville de Cambrai (3); mais le titre qu'il préfère à tout autre est celui de “ roi de la bière ” que lui décernent les gens du pays.

Il ne tarde point, du reste, à éprouver les généreux effets de la brune liqueur. D'abord, il vide tous les soirs ses deux canettes. Au bout de six mois de ce régime, son délire amoureux se calme, la figure de Flandrine lui apparaît moins nette et moins railleuse. “ Lorsqu'il put contenir ses douze pintes, il ne sentit plus en lui qu'une rêverie indéfinissable ”.

Le soir où il va jusqu'à vingt, il tombe dans une sorte de somnolence qui n'est point sans charme, et oublie tout à fait Flandrine. En peu de temps, son visage “ rouvelème ” (4) rivalise avec la pleine lune : il devient très gras.

Quand Flandrine s'aperçoit que le seigneur de Fresnes ne songe plus à réclamer sa main, c'est elle qui vient tourner autour de lui; mais il rêve, les yeux mi-clos, et, ne la reconnaissant pas, il va jusqu'à lui offrir... une pinte.

Pour en revenir au conte tel qu'il nous est rapporté par Charles Deulin et à la légende qu'il traduit, le roi de la bière, vu par les Fresnois, était d'ailleurs un brave homme de roi, qui mettait son bonheur à fumer sa pipe et à boire sa chope à table comme ses sujets et avec eux. Ils imitèrent tous son exemple — et c'est depuis lors, rapporte la tradition fresnoise, que, fumeurs

mélancoliques, “ ventres en outre et le nez en fleur ”, ch'ti'mis (5) et Flamands de France passent leur tristesse.

Cependant les trente années, marquées comme terme par Belzébuth à la capture de l'âme de Cambrinus, étaient révolues. Comme le diable ne va pas toujours toucher ses dettes en personne, ainsi que les créanciers d'en-haut, il envoie quelquefois un huissier, qui fut en l'occurrence Jocko, le défunt homme de loi.

Le juge qui avait autrefois condamné Cambrinus avait eu la gloire de passer diable, et, en souvenir de ses anciennes fonctions, Belzébuth avait résolu de l'élever au rang d'huissier infernal.

“ Approche, face de singe, lui dit-il un matin. Le moment est venu de te signaler par de nouveaux exploits. Tu vas te rendre au village de Fresnes, et là, tu réclameras en mon nom l'âme de Cambrinus, roi de la bière. Voici le titre. ”

Jocko, bredouillant, accepte et prend sur le champ la route de Fresnes. Il y arrive le dimanche même de la ducasse.

Le roi de la bière est justement monté à sa tour.

Il voit venir de loin l'émissaire de Belzébuth, le reconnaît et se doute de ce qui l'amène.

Il est environ six heures, et les gens sortent de table, ayant bu et mangé depuis midi. Les uns se répandent dans les cabarets pour digérer en fumant une pipe. D'autres jouent aux quilles ou au corbeau, ou bien encore au bricotiau.

L'envoyé de Belzébuth s'adresse à un cercle de buveurs assis devant la porte de l'estaminet du *Grand-Saint-Laurent*, patron des verriers.

“ Pou... pourriez-vous me dire où est Cam... Cambrinus ? ”

Je n'ai peur de rien, et le jour où j'aurai eu pour, je me marierai. Donnez-moi seulement un bon bâton.

Le château des Sonneurs avait une telle réputation dans le pays, qu'on fut fort étonné qu'un homme osât s'y aventurer. On racontait que toutes les fois qu'il devait y avoir une apparition, aussitôt que minuit avait sonné à l'horloge du village, des esprits y répétaient les douze coups sur une cloche invisible.

On alla querir un bâton de bois d'auhépine; mais Gilles le cassa comme une allumette.

« Ce bâton n'est ni assez solide, » dit-il.

On lui en apporta un en bois de chêne. Il le brisa comme l'autre.

« Attendez, fit le forgeron, je vas lui en donner un qu'il ne cassera point ».

Il forgea une barre de fer grosse comme le petit doigt. Gilles la prit et la brisa. Il en forgea une grosse comme le pouce. Hah! elle eut le même sort. Enfin, il en fit une qui était grosse comme le poignet d'un enfant de trois ans.

« Je m'en contenterai, dit Culotte-Verte, bien qu'il l'eût fait ployer sur son genou. Si les revenants ne sont point sages, voilà qui va les mettre à la raison. Maintenant, ce n'est pas tout. Quand on dérange les gens, c'est bien le moins qu'on les régale.



Dans ce conte de « Culotte Verte, le vainqueur du Lumeçon » (Histoire flamandes), Deulin reprend la tradition montoise.

« Tiens ! c'est vous, mon... monsieur le juge, dit, en le contrefaisant, un verrier nommé Cohiotte. Je... je vous croyais mort. »

« Je ... je suis mort en effet, répondit Jocko, mais... c'est égal. Je vou... voudrais parler à Cam... Cambrinus. »

A ce moment, une gerbe de notes éclate dans les airs comme une fusée, et le carillon se met à jouer :

*Bonjour, mon ami Vincent,  
La santé, comment va-t-elle ?*

Le juge, aussitôt, de sauter comme un gigantesque pantin.

« Qué... qué... qu'est-ce que j'ai donc ? » s'exclame-t-il, et rien n'est bouffon comme la mine furieuse avec laquelle il gigote.

Tous les Fresnois s'attroupent en se tenant les côtes de rire.

*Ah! c' cadet-là quel nez qu'il a!*

joua alors le carillon, et deux cents voix reprennent en chœur ce refrain, « tant que le danseur tomba par terre, épuisé et hors d'haleine. Le carillon se tut. »

Comme Jocko se plaint d'une soif horrible, on lui apporte une chope de bière qu'il vide d'un trait. Ayant toujours aimé à hausser le coude, il en boit une seconde, puis une troisième, puis une foule d'autres avec ses bons amis les Fresnois.

A force de boire, il oublie complètement sa mission, et quand, vers la cinquantième chope, les têtes s'échauffent, « les houblons commençant à dépasser les perches », il est saisi tout à coup d'un accès de gaieté folle.

Il se lève, prend les pots, les canettes et les verres, jette tout sur le pavé, renverse la table, et le couvert par là-dessus, puis se met à danser de lui-même, en réclamant la musique à grands cris.



Au bout d'une demi-heure il rencontra un village. Cela le surprit de plus en plus, car Escarpont, comme chacun sait, est situé à une heure du mont d'Anzin.

Il vit venir de loin un berger avec ses moutons.

Le Cadieux connaissait tous les bergers d'alentour. Il ne reconnut point celui-là.

— Comment appelez-vous cet endroit ? lui dit-il.

*Le marmite du diable.*

L'arbre grimpa sur le poirier et remplit l'air de ses poches ; mais au moment de descendre, il fut tout à coup arrêté et les enfants furent bien attrapés.

Misère, au res-

tour, les trouva

cachés sur l'arbre, les

chercha longtemps et

ne put rien faire à leurs

trousses quand elle

eut voulu bien les délivrer.

Il ne revint plus y revenir.

Les Mequels eux-mêmes évitèrent de passer près de l'arbre ensorcelé, et Misère et Euro vécurent aussi heureux qu'on peut l'être en ce monde.

Vers la fin de l'au-

tomne, Misère se re-

tourna un jour au soleil

dans son jardin, quand

elle entendit une voix qui



criait : « Misère ! Mi-  
sère ! Misère ! » Elle  
voix était si innocente que la  
bonne femme se prit à trem-  
bler de tous ses membres, et

*Autre extrait des Histoires flamandes, les « Contes d'un baveur de bière »,*

*où l'on voit apparaître un personnage du nom de Fara ;*

*Misère lui-même n'est-il pas un lieu-dit du Brabant, sur la forêt de Meerdael ?*

Les Fresnois courent tous derrière lui à la queue leu leu : il fait plusieurs fois le tour de la place sur l'air de *la Codaqui* et emmène la bande hors du village, à un quart de lieue de là.

Il tombe enfin sur la route, rendu de fatigue et tout-à-fait hors de combat. On le couche contre une meule de foin; il y dort trois jours et trois nuits sans débrider.

Lorsqu'il se réveille, il est si honteux qu'il n'ose ni retourner à Fresnes, ni rentrer en enfer. Ne sachant où aller, il avise une bourse vide qu'un pauvre homme tendait aux passants. Il y entre et s'y cache si bien " qu'il y est encore. "

De là viendrait " qu'on dit en commun proverbe d'un homme sans le sou, qu'il loge le diable dans sa bourse. "

La légende continue :

Le seigneur de Fresnes continua de carillonner et de brasser de la bière jusqu'à près de cent ans, sans autres nouvelles de l'enfer. Comme il est convenu que le diable ne perd jamais rien, Belzébuth espérait reprendre l'âme du duc de Brabant au jour de sa mort; mais quand vint le moment suprême, à la place de son débiteur, il ne trouva, paraît-il, qu'un tonneau de bière.

Est-ce par un effet du breuvage d'oubli, ou bien Belzébuth voulut-il se venger du tour que lui avait joué Cambrinus ? Le souvenir du roi de la bière ne tarda point, dit-on de la sorte, à se perdre à Fresnes, et dans tous les Pays-Bas.

Les Douaisiens célèbrent encore aujourd'hui la fête de leur vieux Gayant, mais il y a beau temps qu'à Cambrai on ne promène plus le géant d'osier qui représentait Cambrinus, le royal fondateur de la ville, éponyme à la consonance semblable.

C'est chez les Prussiens, racontent les gens du Nord, que s'est conservée la mémoire du Bacchus du houblon. Là, dans chaque taverne, vous verrez, rapporte-t-on, appendue, à la

place d'honneur, une magnifique image qui représente, assis sur un tonneau, un brave chevalier revêtu d'un manteau de pourpre doublé d'hermine. La main gauche s'appuie sur une couronne et une épée; la droite élève triomphalement une chope de bière écumante.

C'est bien Cambrinus, le roi de la bière, tel qu'il était de son vivant, avec sa belle figure rouvelème, ses longs cheveux dorés et sa longue barbe d'or.

Les étudiants, en Allemagne et en Flandre, nomment chaque année *bierkoening* le plus franc buveur d'entre eux; seul il a le droit à cet insigne honneur de s'asseoir sous le portrait du monarque mousseux.

Les gens de Fresnes seraient, dit-on, bien étonnés de lire cette véridique histoire. De même qu'ils n'ont pas cru jadis au génie de Cambrinus, ils ne croiront point aujourd'hui à sa gloire, et quand celui qui a écrit ces lignes ira boire une pinte à la ducasse de Fresnes, on ne se gênera mie pour les traiter d'imposteur, écrit Ch. Deulin; " tant il est vrai ", ajoute-t-il, " que nul n'est prophète en son pays " !

(\*) CAMBRINUS ou GAMBRINUS: roi légendaire de l'époque gauloise à qui les chroniqueurs ont attribué la fondation de la ville de Cambrai. Son titre de roi de la bière vient de ce qu'en picard, les mots *Cambé*, *Cambier*, *Camberesse*, signifient respectivement: brasserie, brasseur, brassouse.

Selon le dictionnaire d'ancien français de Godefroy, qui fait autorité, le terme de *Cambier* ou *Cambier* dans le sens de brasseur est propre à la Picardie où le droit sur la bière est appelé *Cambage*. On le trouve notamment des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles à Cambrai, Douai, Guise, Eu, Abbeville, Le Tréport, Amiens, Corbie et Boulogne, dans les actes relatifs à la brasserie.

La ville de Bruxelles ayant relevé pendant plus de dix siècles du diocèse de Cambrai, depuis l'époque romaine jusqu'en 1559 quand Philippe II créa l'archevêché de Malines, ses corporations se sont choisies pour patrons des saints cambrésiens, comme l'évêque Géry ou saint Aubert, patron des boulangers. Elles n'ont pas manqué non plus d'emprunter à leur métropole religieuse son roi de la bière et des buveurs.

- (1) Nous comptons, dans une édition suivante, donner un historique et une description des activités de la « Société Agathojédique », dont le siège principal est à Bruxelles, depuis sa création qu'on peut faire remonter aux années 1580. Société qui, à travers maints écrivains et iconographes, surtout du XIX<sup>e</sup> siècle, a su illustrer la gaieté de vivre et les joies d'une saine philosophie, tout en étant le point de rencontre d'une quantité de littérateurs et de penseurs qui firent beaucoup pour l'Indépendance nationale, puis pour le renouveau des lettres et des arts franco-flamands de Belgique. Ladite Société a également un siège à Paris, beaucoup moins actif. Aujourd'hui, elle décerne des labels de qualité en matière de gastronomie, et est dotée d'un costume et d'un rituel, comme nos autres Confréries de bouche brabançonne.
- (2) On discerne fort bien le voisinage des deux légendes.
- (3) Ce qui justifie fort bien ce que nous disions plus haut, et ce qui n'a évidemment rien à voir avec la véritable origine étymologique de Cambrai, qui remonte à l'ethnie gauloise des Cambriens.
- (4) En patois du Nord, rubicond, qui ressemble au feuillage du chêne roux.
- (5) Désignation donnée de façon péjorative aux habitants du Nord de la France, mais qui est passé dans le langage courant au point de servir sous la forme de CHTI comme plaque minéralogique régionale.



fer, ensque lumbert, enlasse, brassants et cuissards, sur un cheval pareillement barnaché de fer. Il est vrai de dire que le cavalier se tenait assez mal en selle.

Culotte-Verte crut inutile de monter à cheval et n'envoya même point querir sa bonne verge.

Il se contenta de retrousser ses manches pour ne pas gêner son pourpoint brodé d'argent.

Le carbonnier s'élança sur lui visière baissée et l'ou-

re en avant. Gilles fit

un saut de côté, le

suisit par un

piéd, le souleva

au-dessus du

cheval qui con-

tinua sa course,

le laissa retomber

dans ses bras et

le tordit comme

une servante

tord sa was-

singue, après avoir essuyé le correau

de la maison; puis il le jeta dans un

coin, où le truttre alla rouler avec un

bruit de vieille ferraille.

« Il est mort, dit le comte, donc il avait tort.

— Et je ne porterai point ma tête sous le bras dans



Autre extrait des « Contes d'un buveur de bière » (ibidem), où réapparaît « Culotte Verte ».

**Errata et compléments à l'article sur  
« Les détectives et les polices privées de Bruxelles ».**

LUC KEUNINGS

« Veilleurs et détectives privés à Bruxelles au XIX<sup>ème</sup> siècle :  
erratum et précisions ».

Quelques erreurs se sont glissées dans le texte paru dans le n° 233 du  
« Folklore brabançon », pp. 89 à 141.

La photographie des veilleurs de la Ronde (pg 96) est à transposer à  
la p. 103.

- p. 90, 1.23 : « ... très vite à ce désir ... ».
- p. 91, 1.31 : « ... 290 hommes ... ».
- p. 96, 1.17 : « ... dans différentes villes ... ».
- p. 98, 1.03 : « ... que suite à son impuissance ... ».  
et 1.20 : « ... pincers-monseigneurs ... ».
- p. 99, 1.26 : « ... jugeons en ... ».
- p. 100, 1.05 : « ... fermés au public ... ».  
et 1.18 : « ... leur étaient confiées ... ».
- p. 101, 1.06 : « ... à ces agences ... ».
- p. 102, 1.06 : « ... avaient précédée ... ».
- p. 104, 1.28 : « ... stimulaient ... ».
- p. 105, 1.20 : « ... sans la mettre ... ».
- p. 106, 1.29 : « ... assez rare pour être signalé ... ».
- p. 107, 1.32 : « ... agence originaire de ... ».
- p. 110, 1.28 : « ... (66) ... ».
- p. 112, 1.16 : « ... substituer à elles ... ».
- p. 113, 1.08 : « ... pour le commerce et l'industrie ... ».  
et 1.27 : « ... d'ordre pécuniaire ... ».
- p. 114, 1.22 : « ... avant tout à ses occupations ... ».  
et 1.23 : « ... De fait, ses ... ».
- p. 116, 1.13 : « ... sur la firme ... ».
- p. 117, 1.30 : « ... ne pouvaient ... ».
- p. 119, 1.04 : « ... triés sur le volet ... ».
- p. 120, 1.07 : « ... Bocquet (97) ... ».  
et 1.26 : « ... jusqu'au ... ».
- p. 122, « ... maille à partir ... ».
- p. 123, 1.21 : « ... *Sau Remo* ... ».  
et 1.10 : « ... sans complexes ... ».
- p. 125, 1.22 : « ... Bien qu'il travaillât ... ».
- p. 128, 1.02 : « ... Démissions ... ».  
et 1.06 : « ... Préfecture ? ... ».  
et 1.25 : « ... en l'occurrence ... ».
- p. 129, 1.12 : « ... avait détruit ... » et « ... entre autres ... ».  
et 1.27 : « ... ne serait mise sur pied ... ».
- p. 130, 1.15 : « ... vingtaine ... ».
- p. 133, note 11, 1.6 : « ... qualifiés » et 1.7 : « ... Sécurité ... ».
- p. 135, note 36, 1.2 : « ... coffres-forts ... » et note 37 : « ... monte ... ».
- p. 136, note 59, 1.5 : « ... Belgique connues par ... » et  
note 55, 1.2 : « ... intitulée ... ».
- p. 137, note 65, 1.3 : « ... ministère ... » et 1.5 : « ... garder ... ».
- p. 141, note 128, 1.1 : « ... détails ... ».

## PRECISIONS

Quelques documents provenant des archives de la Ville de Bruxelles (1), fournis grâce aux bons soins de Madame Smolar, nous éclairent sur certains côtés de notre étude restés obscurs, tels que les effectifs, l'équipement et le recrutement des premiers veilleurs de nuit bruxellois. En 1900, lorsque Adolphe Horta proposa au Collège Echevinal d'établir une compagnie de gardes subsidiée partiellement par la caisse communale, seuls la bijouterie-joaillerie Sturbelle de la rue des Fripiers, l'administration des galeries Saint-Hubert (2), et les habitants de la rue au Berre s'étaient prémunis contre le vol et s'assurant, à leurs frais, les services de veilleurs privés isolés. La tentative avortée, cet ex-commissaire Flandrien constitua, de son propre chef, « La Surveillance générale », agence composée initialement de vingt-quatre hommes revêtus d'une capotte en étoffe gris foncé et munis d'un gros bâton, le « Knout ».

Fort de l'expérience qu'il avait acquise à Anvers en dirigeant une quarantaine de vigiles, Horta combinait cette surveillance nocturne avec une assurance, après contrat passé avec une puissante compagnie londonienne.

Il avait rencontré, à Anvers, l'hostilité des vieux veilleurs du port, « bons à rien, sauf à prévenir les femmes interlopes et peut-être d'autres nocturnes à l'approche d'une ronde de police » (3); à Bruxelles, la zizanie allait s'infiltrer au sein même du corps.

C'est ainsi qu'un soir d'hiver 1901, un spectacle pour le moins insolite s'offrait aux yeux des curieux : un défilé de gardiens grévistes parcourait Bruxelles, se rendait à la Maison du Peuple, entonnant le chant socialiste bien connu « le premier mai », envoyait ensuite un délégué au siège du journal progressiste « La Réforme » et provoquait une bagarre sur la voie publique ! (4)

La direction leur avait promis d'élever leur traitement de deux à deux francs cinquante par jour : au lieu de cette faveur tant désirée, les contestataires reçurent leur préavis sur le champ et s'unirent en un « syndicat des veilleurs de nuit » dirigé par Jean Marmignon, ancien boucher aux activités équivoques. Ces problèmes internes, ajoutés à quelques heurts avec les polices de province, n'étaient pas pour inciter les habitants de Bruxelles à se fier à cette force de protection nouvelle.

Importunés, voire harcelés par des veilleurs en mal de cotisations, des particuliers s'enquirent de leur moralité auprès de l'autorité communale.

En août 1902, un travail de recensement sur ces associations privées permit à la police de mesurer le danger de les laisser évoluer sans contrôle.

Ce rapport nous apprend que cinq associations d'une dizaine d'hommes surveillaient alors l'agglomération, avec le souci de se réserver l'exclusivité de la protection de certains quartiers. Il s'agissait des associations de la rue Anneessens, pour Etterbeek, le quartier Nord-Est, l'avenue Louise et ses environs (n° 1 à 14), de la rue du Chêne, pour le centre de la Ville (n° 15 à 30), de la rue des Pigeons pour Saint-Josse-ten-Noode (n° 31 à 43), de la rue de la Samaritaine (n° 44 à 50) et de l'association de De Koster et Steenwegen, pour la rue Neuve et ses environs (n° 51 et 52).

Le nom (1), le lieu de naissance (2), l'âge (3), le(s) motif(s) de poursuite(s) (4) et de condamnation(s) éventuelle(s) (5) de chaque veilleur, ainsi que leur métier ancien ou actuel furent recensés par l'officier Tayart.

Nous avons jugé utile de vous soumettre ces informations :

(Voir tableau page 226 et 227.)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	1. Deistanche J.B.	Schaerbeek	31	coups	—	représentant
	2. Martens E.A.J.	Rixensart	24	—	—	employé
	3. Roothaer H.D.	Gand	54	coups	—	commis
	4. Clymans P.M.F.L.	Bruxelles	67	—	—	—
	5. Vertongen J.B.	?	?	?	?	?
	6. Flamand P.D.	Berlaimont (F)	31	—	—	—
	7. Ghysse L.J.	Hollogne	45	—	—	cabaretier
	8. Toussaint N.	Bruxelles	29	—	—	—
	9. Van Ingen P.	Ixelles	43	—	—	terrassier
	10. Hruben P.F.	Beringen	49	—	—	employé
	11. De Vleeschouwer J.P.	Anderlecht	51	coups	coups	camionneur
	12. Verstraelen F.	Vorselaer	71	escroquerie	—	ex-cocher
	13. Alleman J.B.	Bruxelles	32	—	vol	relieur
	14. Liénard P.	St Gilles	57	—	vol et dé- tournement	ex-polisseur
	15. Moysard A.	Etterbeek	?	adultère et escroquerie	—	ex-employé
	16. Horta A.	?	?	?	?	ex-commissaire de police
	17. Vandersmissen J.A.	Leeuw St Pierre	50	escroquerie	—	ex-commissaire de police inspecteur d'assurance
	18. Moiras J.	Orsonnette (F)	46	coups	—	ex-négociant
	19. Vanderstraeten F.	Bruxelles	39	recel	—	garçon de magasin
	20. Savoy O.J.	Alost	39	injures	—	—
	21. Divé H.J.	Ixelles	30	—	—	ex-voyageur de commerce
	22. Hanciau H.	Bruxelles	35	coups	—	journalier
	23. Chevê E.P.L.	Caen (F)	39	—	—	garçon de cave
	24. Joyeux H.J.C.	Bruxelles	39	—	coups	électricien
	25. Massem N.	Braslogne	49	—	—	garçon de magasin
	26. Van Voteghem P.	Zedelghem	60	outrages	—	ex-ébéniste
	27. Desmedt L.J.	Lokeren	34	—	—	—
	28. Nevens F.	Molenbeck	49	—	coups	journalier
	29. Vanderschelden P.	Bruxelles	27	—	coups	ex-camionneur
	30. Stevens J.	St Gilles	45	détournement	—	géomètre
	31. Marmignon J.	Montigny	32	détournement	—	ex-boucher
	32. Looze P.J.	Elouges	56	—	—	ex-gendarme
	33. Bouvies N.	Bruxelles	41	vols, faux détournement	—	ex-passementier
	34. Ronval J.	Cortil-Noirmont	36	—	—	—
	35. Huberty P.R.	Verviers	40	—	prostitution	cabaretier
	36. Van Praet J.E.	Bruxelles	47	escroquerie	vol	ex-employé de tram
	37. Bellings F.	Bruxelles	59	concubinage	ivresse	peintre
	38. De Becker J.	Bruxelles	45	blessures	—	ex-vitrier
	39. Hoodhooft C.L.	Bruxelles	30	—	—	vitrier
	40. Wyns J.	Koeckelberg	52	outrages et	—	serrurier
	41. Galland G.	Lille	19	coups et vols	—	—
	42. Penninck P.L.	Louvain	59	—	—	ex-ébéniste
	43. Reniers J.	Bruxelles	41	ivresse et dommages	—	vitrier
	44. Vermaesen P.	Malines	38	—	ivresse coups	—
	45. Maes P.A.	St Josse	44	—	—	confiseur
	46. Van Tricht J.L.	Erps Querbs	48	vol	—	cabaretier
	47. Meerts P.L.	Bruxelles	50	—	—	ex-chapelier
	48. Verhoeven P.J.	Neder Ockerzeel	39	—	vol et coups	ex-camionneur
	49. Renier J.J.	Ninove	57	—	—	ex-marchand
	50. Van Meerbeek P.M.	Ixelles	47	détournement	—	ex-garçon de magasin
	51. De Koster E.	Bruxelles	46	—	—	veilleur
	52. Steenwegen F.	Schaerbeek	29	—	—	veilleur

Il découle de ce relevé nominatif que la majorité des veilleurs avaient déjà atteint « l'âge mûr », se recrutaient aux niveaux inférieurs de l'échelle sociale, et exerçaient ou avaient exercé des petits métiers manuels nécessitant certaines aptitudes physiques. Bon nombre d'entre eux avaient déjà été confrontés avec la Justice.

Les appels à la méfiance et à la circonspection, lancés par le bourgmestre De Mot à ses subordonnés et à la population, se justifiaient donc amplement, comme la suite des événements allait le démontrer. « La surveillance de nuit » abandonna l'exploitation de son service de rondes en juin 1902 après avoir révoqué son directeur Horta.

Contrairement, ce dernier se rebiffa, intenta un procès en diffamation à ses collaborateurs, et se défendit bec et ongles devant le tribunal de commerce. Avec succès.

Les veilleurs de la société, à qui des contrats individuels avaient été distribués, n'hésitèrent pas à se mettre mutuellement des bâtons dans les roues, toujours à l'affût d'un abonné éventuel. Quant à l'association de Marmignon, elle connut une évolution tout aussi déplorable : insuffisamment rémunérés, ses membres en provoquèrent la dissolution un an à peine après la fondation de ce « syndicat »...

Les personnalités et antécédents fâcheux de ces policiers privés déterminèrent ainsi l'échec rapide et la séparation tout aussi précipitée de ces premières associations.

Tout comme la position de refus de collaborer adoptée par les administrations communales de l'agglomération : dans la crainte de compromettre l'institution officielle de leur propre police, les bourgmestres de St Gilles et de Schaerbeek interdirent formellement toute intervention de ces sociétés sur leur territoire.

Quelques veilleurs sortaient en droite ligne des rangs de la police officielle.

Cette origine amendait-elle leur image de marque auprès du public ?

Rien n'est moins certain. En mars 1906, « La surveillance spéciale de nuit », une société de veilleurs et de détectives opérant à Molenbeek, Knokkeberg et Jette, n'inspirait aucune confiance à la police de Bruxelles, alors que son directeur, J.A. Vandersmissen, avait été secrétaire général de la Fédération des commissaires et officiers de police du royaume !

Lorsque Sally Schwartzschild présenta en grande pompe sa « Ronde de Nuit », à la faveur d'une conférence donnée dans ses appartements du boulevard Anspach, la presse bruxelloise ne dissimula pas son optimisme quant à la réussite future de cette société. Certaines caractéristiques, inhérentes à son fonctionnement, peuvent expliquer cette opinion favorable. Comparé aux membres des associations précédentes, son personnel dégageait une impression de sécurité plus grande de par son allure militaire. Entre un pompier de la Ville et un simple veilleur, muni d'une petite boîte de secours et conscient des notions élémentaires de la Croix-Rouge, la distinction n'était guère aisée. Mais entre un inspecteur de la « Ronde » et un officier de la garde civique, elle tenait presque de la gageure !

Du reste, le veilleur en chef de la compagnie avait été maréchal des logis à la gendarmerie et, en 1910, la société arborait un superbe drapeau.

L'envoi de brochures, la publication d'annonces publicitaires, le rôle des agents recruteurs spécialement chargés d'inviter les habitants à s'affilier à la « Ronde », représentaient autant de moyens de propagande efficaces et systématiques qui tranchaient avec les méthodes lentes, désuètes, parfois violentes des veilleurs précédents.

Enfin, hormis les inspections effectuées par ses propres contrôleurs, la « Ronde » offrait à ses affiliés la possibilité de vérifier eux-mêmes la surveillance requise, par le placement d'une boîte-montre métallique dont le dispositif permettait de constater à tout moment le passage des veilleurs.

Cette organisation présentait ainsi des garanties plus solides, ce qui lui fit dénombrer, dès 1910, plus de deux mille abonnés.

Des difficultés analogues à celles rencontrées par les associations défuntées inquiétèrent pourtant Sally Schwartzschild et consorts.

Si de trente en 1908, les effectifs passèrent à 130 en 1910 (5), les mutations au sein de la troupe étaient fréquentes : en juin 1909, le personnel ne comptait plus qu'un veilleur et cinq contrôleurs engagés lors de la création de l'association.

Et, précisait une note du commissaire de police Crespin, rédigée le 20-1-1913, le cautionnement demandé à chaque garde lors de son admission dans le corps, fixé à l'origine à cent francs, avait dû être reporté à cinquante francs.

Le 9 juin 1909, exposant leurs griefs dans un entrefilet du journal « Le Peuple », les veilleurs avaient déjà évoqué les raisons de ces ennuis. La discipline était trop rigide, les salaires insuffisants, les amendes, trop lourdes, les règlements de travail, invisibles, et le repos dominical, tout à fait inconnu !

D'autre part, il était évident que les questions d'armement et de recrutement s'enchevêtraient. En vertu de la législation sur le port d'armes de guerre, « la Ronde » était tenue de demander une autorisation au bourgmestre afin d'équiper son personnel.

Pendant deux ans, celui-ci rejeta toute sollicitation à cet égard.

Certes, il accorda, en mars 1910, à un inspecteur et cinq contrôleurs, la faveur d'utiliser un yatagan mais ce ne le fut qu'à titre « précaire et révocable ».

Par la suite, il allait d'ailleurs refuser systématiquement le port du sabre aux contrôleurs et celui du yatagan aux veilleurs, quoique la plupart des autorités des faubourgs l'eussent permis.

En cela, la Ville de Bruxelles ne s'était pas inspirée de l'initiative parisienne du préfet Lépine, qui ne ménageait ni son appui, ni son conseil à une « société générale de vigiles », à l'air martial et aux revolvers menaçants.

Nous voudrions ajouter à ces « précisions », cette dernière information assez remarquable.

Dans le « Drapeau », « organe de la ligne des patriotes », numéro du 1er mars 1919, un ancien veilleur de nuit nommé Paul Mussche tournait en dérision les certificats de civisme brandis par Delvaux et Van Velthem, deux Belges qui avaient racheté la société « Ronde de Nuit » aux « boches » après l'invasion allemande.

Selon lui, la « Ronde » avait dû suspendre ses activités en 1914, ses directeurs étant rappelés sous les drapeaux.

Passés à l'ennemi, Scharzschild aurait été attaché à la Centrale des orges et Krutisch, à la police secrète...

Or, le 9-9-1914, un certain Coppens écrivait à Adolphe Max :

« Ne vous a-t-on pas signalé autrefois que l'administration de la Ronde de nuit — dont le chef suprême était allemand — était subsidiée

par l'Allemagne ? Que ses employés sous le couvert d'une surveillance nocturne de sécurité s'occupaient plutôt d'espionnage au bénéfice de l'Allemagne ? (...) »

Nous pouvons constater aujourd'hui — à notre grande confusion — que nous avons été vendus à l'Allemagne par cette vaste administration qui a su prendre tous nos secrets... Quoi d'étonnant, dès lors, que l'armée allemande connait mieux Bruxelles et sa banlieue que beaucoup de Bruxellois ?... »

Vérité ou calomnie dans le cadre de la « guerre des polices privées » ?

Le problème est posé. Nous ne pouvons le résoudre dans l'état actuel de nos recherches.

Luc KEUNINGS.

(1) Archives de la Ville de Bruxelles, Fonds de la police, dossier D/147.

(2) Cette constatation infirme l'hypothèse émise dans notre article : une compagnie de veilleurs continua à assumer la protection des galeries après 1847.

(3) Commissaire de police d'Anvers à commissaire Tayart, 15-11-1900.

(4) « Le Peuple » et « La Réforme », 3-12-1901.

(5) 717 hommes composaient les effectifs de la police de la Ville de Bruxelles, à cette époque.